Paraît depuis 1913

Tirage: 12.000

LA LIBERTÉ

Vol. 65 No 37 SAINT-BONIFACE JEUDI 12 JANVIER 1978

Commentaire

Les Ratoureux

Ce qui suit n'est pas une "publicité payée", et l'auteur du texte est facilement identifiable.

LA SEMAINE DERNIÈRE

Un ratoureux est un petit joueur de tours, ou un joueur de petits tours. Une ratoureuse est une petite joueuse de tours, ou une joueuse de petits tours.

L'édition de la semaine dernière de LA LIBERTÉ comportait en dernière page une annonce publicitaire que nous avait refilée le service des annonces commerciales du journal. Cette annonce indiquait, sous l'en-tête de l'ex-CCFM, qu'à peu près toute activité, toute vie cessait au centre culturel, laissant astucieusement entendre que cela était dû à l'action du ministre du Tourisme, des Loisirs et des Affaires culturelles.

Ceux qui ont pris connaissance de cette page publicitaire ont dû se demander comment un organisme défunt peut acheter l'espace d'une page dans un journal. Quand on est mort et enterré, on ne fait pas paraitre d'annonces. On a pu se demander, de plus, qui acquitterait la facture, attendu qu'il faudra bien que cette page soit payée. Nous nous sommes donc adressés à une personne cadre de la SFM. Hésitation. Puis on nous a assuré que cette page serait payée... Il est évident que la publication de cette page fut le fait de quelques petits ratoureux qui cherchent de ce temps-ci à faire croire à la population que toute activité a cessé au centre culturel du boulevard Provencher, et aussi à embarrasser le gouvernement provincial.

CETTE SEMAINE

La présente édition de LA LIBERTÉ comporte une page qui porte en surtitre "Analyse de l'actualité", et comme titre, "La grande illusion: le centre culturel reste ouvert!" Il s'agit d'une page de "publicité payée", comme nous avons insisté qu'il soit indiqué au haut de la page, attendu que les auteurs anonymes -mais que nous connaissons- des textes, dont certains sont virulents, ont insisté pour que la page ne soit pas encadrée, comme on le fait normalement pour des pages de publicité. On voulait sans doute laisser croire aux lecteurs qu'il s'agissait d'une page de LA LIBERTÉ dont la Rédaction pourrait être tenue responsable puisque le contenu du journal est -au cas où on l'aurait oublié- la responsabilité du rédacteur en chef. Là encore, on a utilisé le service des annonces commerciales du journal pour nous refiler les textes.

Cette page, donc, n'est pas signée. Seule indication: "Préparée en collaboration". Les textes sont bien écrits, ce qui est rare dans les organismes FM. Comme on a dit, ils comportent des passages virulents et des allégations. Mais personnes ne veut les signer!

Là encore, petit tour de ratoureux. On veut de nouveau faire croire à la population qu'il n'y a pas d'activités au centre culturel et embarrasser le gouvernement de la province. Croit-on vraiment que le ministère va rappeler les démissionnaires?

DES MORTS ET DES VIVANTS

La page que l'on nous a refilée la semaine dernière, et qui comportait des inexactitudes que l'on pouvait croire voulues, provenait d'un organisme mort et enterré. Quant à la page de cette semaine, elle est commanditée et payée par un organisme bien vivant, la SFM. Mais avec la particularité d'avoir été rédigée par un écrivain fantôme, venu sans doute droit de l'au-delà.

J.-J. L.F.

La culture franco-manitobaine,ou...

LE GROS POINT D'INTERROGATION

Voilà bien longtemps que l'on n'avait plus autant parlé du centre culturel franco-manitobain, ou plutôt de "l'affaire à rebondissement du CCFM." Tous les jours on apprend l'existence d'un nouveau groupe intéressé au centre culturel. Si bien qu'à force d'entendre les plans de bataille pour investir et occuper le bâtiment, on finit par perdre de vue la raison même de l'existence de cette maison de la culture. Car, du moins jusqu'à preuve du contraire, l'édifice du 340 boulevard Provencher est sensé être le haut-lieu de la culture franco-manitobaine.

Et voici le mot laché. Culture franco-manitobaine. Qu'est-ce que la culture franco-manitobaine? Gros point d'interrrogation. Une question apparemment simple, mais paradoxalement souvent *suivie d'un soupir de* l'interrogé, qui répond en général sans conviction. A moins que la question ne reste sans réponse. En effet, à deux reprises, en 1975 et en 1977, LA LIBERTE a publié un questionnaire de Viviane Doche, professeur de sociologie. Il s'agissait de cerner au mieux la réalité (ou l'inexistence) de la culture franco-manitobaine. Et bien croyez-le ou non, jamais personne n'a répondu aux différentes questions. Pas une seule réponse.

A l'heure où il apparait inévitable qu'une réorganisation du CCFM s'opérera quand de nouvelles structures administratives seront en place, il nous semble important pour la communauté francophone de relancer le débat. De reposer la question qui exige une réponse, quelle qu'elle soit, mais suffisamment claire pour tirer des conclusions: Y a-t-il une culture franco-manitobine? Pour clarifier au maximum la notion de culture, définissons la comme "un terme abstrait employé pour se référer aux croyances, valeurs, comportements et identité des individus d'une certaine communauté." (Viviane Doche)

LE MYTHE

La culture franco-manitobaine, pour M. Gilles Landry, libraire, c'est entre autre le fait d'avoir "su et pu garder le parler français". Quant à M. Jean-Louis Hébert, ancien directeur général du CCFM, il prétend que la culture franco-manitobaine est un mythe. Et il s'explique. Pour lui, la langue, le français en l'occurence, n'est que le véhicule de la culture. "Ce qui fait la culture, c'est la manière de vivre. Et dans ce sens, il y a eu jadis au Manitoba une culture métisse, avec le français comme véhicule. Mais celle-ci s'est effritée. Et en continuant à maintenir la cause, on a continué à entretenir le mythe." Jean-Louis Hébert ajoute "la culture franco-manitobaine n'existe vraiment plus, parce qu'on n'a pas voulu la reconnaitre politiquement, sinon au niveau fédéral. La seule culture qui reste au Manitoba est très individuelle. Il s'agit de faire un effort personnel. Il faut encourager la créativité". Une autre déclaration de Jean-Louis Hébert mérite l'attention: "le centre culturel n'a jamais été un centre culturel français. *Mais d'abord manitobain." Voilà un propos qui devrait inciter certaines personnes à la réflexion.* Comme par exemple les futurs administrateurs du centre culturel. Il ne faudra pas manquer de leur poser une question fort simple: que représente pour vous la culture franco-manitobaine? Avec un gros point d'interrogation à la clé.

B.B.

BILLET

AU CHOIX

Aux informations sur CKSB on apprenait une nouvelle apparemment sensationnelle. La SFM, le bras politique des Franco-Manitobains a décidé - au simple niveau du principe - de s'engager dans la prochaine campagne électorale.

De deux choses, l'une.

Ou bien les journalistes ne connaissent pas le mandat de la SFM pour faire des récentes déclarations de son directeur général une information.

Ou bien les journalistes considèrent que rien que le fait que la SFM décide de prendre part à la campagne des élections fédérales, où l'avenir des Franco-Manitobains est en jeu, constitue quelque chose de nouveau...

ROULETABILLE

MINUIT SONNAIT AU BEFFROI DU VILLAGE....



Éditorial

Géopolitique

Jeudi et vendredi de cette semaine, le Groupe de travail sur l'unité canadienne, présidé par Messieurs Pépin et Robarts, sera à Winnipeg pour recevoir les idées et suggestions, entendre les groupes et les citoyens qui ont quelque chose à dire sur les problèmes de l'unité canadienne.

Il y a beaucoup à dire sur ce sujet complexe que touchent les sciences de l'homme, l'Histoire, la géographie et bien d'autres disciplines.

On semble réaliser peu souvent que le Manitoba, par sa situation géographique - le centre du pays - et le fait d'une concentration francophone qui s'y trouve depuis la création de la Province, occupe une place de première importance dans le maintien de la fédération canadienne, quelle que soit la forme selon laquelle elle doit être modifiée.

Les deux derniers gouvernements fédéraux n'ont cessé de promouvoir, d'encourager, de soutenir, de pousser le bilinguisme, l'égalité des deux langues officielles, le français et l'anglais. Entreprise d'envergure qui n'a sans doute pas été menée comme elle aurait dû ou aurait pu l'être, mais dont les résultats ont certainement contribué à changer des mentalités.

Les Canadiens Français occupent massivement les provinces de l'Est (Ontario, Québec, Nouveau-Brunswick). De l'autre côté des Rocheuses, ils sont dispersés et fortement assimilés. En Alberta et en Saskatchewan, ceux qui ont tenu le coup ont la vie dure. Ces provinces, de plus, regardent naturellement vers le Sud. En plein centre du pays, le Manitoba, avec sa concentration francophone.

Il est donc important que les Canadiens Français du Manitoba fassent tous les efforts possibles pour survivre culturellement, pour se manifester, se faire entendre. La communauté canadienne-française du Manitoba est essentielle, a un rôle qu'elle ignore peut-être, dans le maintien de l'unité canadienne. Si cette communauté différente disparaissait, le champ serait libre à une forme de séparatisme ou d'annexionnisme (USA) dans l'Ouest. C'est le Manitoba qui assure le lien entre l'Ouest et l'Est. C'est le trait-d'union.

Il reste aux Canadiens Français du lieu, qui disposent de toutes les institutions, organismes, instruments et outils nécessaires à leur survivance culturelle, d'utiliser ces institutions, organismes, instruments et outils intelligemment, efficacement. Surtout éviter de les confier aux farceurs, aux fumistes, aux incompétents, aux amateurs. Cela serait fatal.

Jean-Jacques Le François

Lettres à LA LIBERTÉ

LA CRISE D'IDENTITÉ

Monsieur le Rédacteur,

Suite au film plutôt controversé, "Le Manitoba ne répond plus", -si j'en juge par les réactions des gens- du réalisateur Raymond Gauthier, voici quelques réflexions sur un thème fondamental qui m'a paru à peine effleuré. Il s'agit du phénomène de la "crise d'identité" perçue comme entité. En d'autres termes, ce que je propose ici, c'est une approche systémique du problème, i.e. une vision globale plutôt qu'une analyse partielle des composantes, terrain sur lequel il est facile de se perdre.

Mais qu'est-ce au juste qu'une crise d'identité? Essayons de pénétrer le sens de ces deux mots. A) L'IDENTITE: ce vocable très employé sous-entend une certaine idée de classification. Ainsi, lorsqu'on parle de l'identité d'un individu, d'un groupe, d'un peuple, on fait habituellement référence aux caractéristiques (physiques- culturelles - sociales - économiques - etc.) qui constituent leur profil. En un certain sens, l'identité est essentiellement un portrait-robot descriptif. B) LA CRISE: ce terme évoque le plus souvent un état ou une situation difficile dans l'évolution d'un phénomène. C'est en quelque sorte un point tournant, un moment décisif de l'évolution d'une situation.

Ces deux mots regroupés ensemble, nous avons une "crise d'identité", i.e. une situation pour le moins ambigüe, précaire, dans laquelle évolue un groupe qui cherche désespérément les caractéristiques qui le définissent.

Quel doit être le comportement d'une minorité en pleine crise d'identité? D'abord précisons tout de suite que ce problème -contrairement à ce que pensent certains- n'est pas une exclusivité manitobaine, mais le lot de n'importe quelle minorité non-assimilée dans le monde.

Car toute minorité, quelle qu'elle soit, aspire à s'autodéterminer ou du moins à s'assurer le maximum de garanties pour sa vie présente et future. Bref, je ne crois pas qu'il n'y ait de peuple qui accepte délibérément le génocide. Nous supposons donc au départ, l'existence d'un "**vouloir vivre collectif**" comme prémisse à la survie.

Mais ce n'est pas tout de vouloir, encore faut-il que les conditions s'y prêtent, i.e. soient propices pour permettre une action dans le milieu. Cela revient à se demander si les Canadiens-Français du Manitoba ont réellement la possibilité d'assurer leur survie? C'est le genre de question auquel on aimerait éviter de répondre. Les "si", les "mais", ... l'incertitude témoignent pour nous.

Pourtant, les Franco-Manitobains -à la différence des autres minorités- jouissent d'un statut spécial: ils sont une minorité "officielle", i.e. reconnue au pays. Ils profitent donc (en théorie) d'une espèce d'immunité qui les protège. Mais voilà, on dirait qu'ils ne semblent pas réaliser que cette "reconnaissance officielle" de leurs droits en tant que collectivité distincte au Canada, constitue une grande partie de l'héritage que nous a légué notre passé historique. En clair, cela veut dire qu'il nous appartient de savoir en tirer profit... tant que ça durera!

Pour cela, il faut arrêter de se gargariser de mots, de se faire peur inutilement. La situation est connue depuis longtemps. On a même produit des rapports (sur l'enseignement du français au Manitoba) pour s'en convaincre. Le mal a été diagnostiqué, on sait ce qu'il faut prescrire. Alors, finies les romances... la politique de l'autruche.

Enfin, il ne sert à rien de s'appitoyer sur son sort. Dites vous bien que ce problème (crise d'identité) est le même pour tous les Canadiens-Français vivant au Canada. Car en définitive, que vous soyez Franco-Manitobains ou Québécois, cela n'y change absolument rien: vous êtes de toute façon "étiquetés" comme individus appartenant à la minorité dite "officielle", à moins bien sûr que vous ne songiez à vous assimiler au groupe majoritaire (Anglais). Ce qui règle "votre" problème.

Le seul "hic" dans tout ça ou exception à la règle, c'est le cas de la province de Québec. Même si le problème se pose de la même façon, les

[suite, page 3]



L'ÉVANGILE SELON STERLING LYON

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le jeudi par Presse-Ouest, Limitée, au service des 12,000 foyers du Manitoba français.

Membre de la M.W.N.A. et des Hebdos régionaux.

GÉRANCE: Claude Gagné

RÉDACTION: Rédacteur en chef, Jean-Jacques Le François; journaliste coopérant, Bernard Bocquel.

QUALITÉ DE LA LANGUE: Révision des textes et correction des épreuves: Ruhina Dhalla

COMPOSITION TYPOGRAPHIQUE: Diane Gagnon, Thérèse Tremblay

MONTAGE: Gérard Gagné

SERVICE DES ANNONCES COMMERCIALES: Claude Gagné

SECRÉTARIAT: Régina Leclerc, Odette Guyot

Toute correspondance doit être adressée à LA LIBERTÉ. Case postale 96, Saint-Boniface, Manitoba, R2H 3B4. Au téléphone: 247-4823.

L'abonnement annuel coûte: $15.00

LA LIBERTÉ est imprimée sur les presses de Kingdon Printing (1974) Ltd., 807, rue Erin, Winnipeg, Manitoba R3G 2W2.

Enregistrée comme courrier de deuxième classe: no 0477.

Le rôle du Groupe de Travail sur l'Unité canadienne

MANDAT

Le mandat de la Commission sur l'unité canadienne comporte trois tâches essentielles:

a) "appuyer, encourager et faire connaître les efforts du public, et particulièrement ceux (des associations bénévoles);

b) contribuer de ses propres initiatives et avis;

c) conseiller le gouvernement (du Canada) sur les questions se rapportant à l'unité nationale".

INTRODUCTION

La Commission adhère à l'idée d'une fédération canadienne où les pouvoirs de l'Etat sont répartis entre deux ordres de gouvernement, à la fois souverains et associés sous une même constitution. Ce système répond à la présence des deux peuples fondateurs et s'adapte à la diversité de notre environnement géographique, social et économique.

Comme en témoigne sa propre création, la Commission reconnaît que le Canada et son système fédéral traversent une période de très grande tension. Toutes les régions du pays reflètent et expriment ce malaise. Les questions les plus pressantes sont soulevées dans le Québec et la Commission entend bien leur accorder la priorité. Les problèmes des autres régions revêtent eux aussi une importance majeure et la Commission leur consacrera toute l'attention qu'ils méritent.

Le mandat de la Commission lui laisse toute la latitude voulue pour exprimer ses idées et prendre des initiatives. La Commission se propose d'offrir des concepts et des politiques susceptibles de constituer les éléments d'une troisième option pour le Canada. Les Commissaires ne se sentent pas liés par le statu quo politique et maintiennent leur indépendance des partis politiques fédéraux ou provinciaux. Le mandat de la Commission l'invite à conseiller le gouvernement. Elle le fera évidemment. Elle fera connaître aussi ses opinions à la population canadienne, sans chercher querelle à qui que ce soit, mais résolue à les faire valoir dans un esprit d'autonomie essentiel à sa crédibilité et à son utilité.

La Commission travaillera dans un esprit de réceptivité et de conciliation, en étroite collaboration avec les Canadiens. Pendant toute la durée de son mandat, elle dialoguera avec les citoyens de toutes les régions. Avec l'appui de spécialistes de toutes disciplines, les Commissaires analyseront et évalueront tous les concepts politiques, anciens et nouveaux. Ils seront attentifs aux revendications des gouvernements fédéral et provinciaux et solliciteront leurs vues.

Fidèle à son mandat, la Commission écoutera aussi les associations de toute nature désireuses de proposer des solutions pour créer un Canada meilleur. Ces groupements méritent son encouragement car ils peuvent fournir à la population un instrument valable pour l'étude des problèmes qui nous confrontent actuellement.

La Commission favorisera ces efforts de plusieurs façons, principalement par un service de conférenciers et la diffusion de publications aptes à susciter la discussion.

ACTIVITÉS DE LA COMMISSION

Pendant la durée de son mandat et pour maintenir un dialogue avec le peuple canadien, la Commission s'est fixée quatre objectifs. Il arrivera que ces activités chevaucheront.

Les membres de la Commission veulent d'abord écouter et se renseigner le mieux possible sur les inquiétudes des Canadiens vis-à-vis du fonctionnement de leurs institutions sociales, économiques et politiques.

Tout en reconnaissant la présence de tensions et le besoin de réformes la Commission veut en second lieu souligner les aspects positifs de l'expérience canadienne aux plans des réalités économiques et sociales. La Commission croit à la possibilité d'amélioration sous l'impulsion d'une plus grande prise de conscience de la part du public.

Troisièmement, la Commission espère être en mesure de se renseigner et d'informer efficacement la population canadienne sur les problèmes complexes et importants à résoudre. La Commission se propose de préciser les différentes options de même que les avantages et les inconvénients rattachés à chacune.

Finalement, la Commission soumettra des recommendations sur des changements qui lui apparaîtront pertinents et elle suggérera des réformes politiques et constitutionnelles pour que nos institutions canadiennes répondent mieux aux besoins de notre temps.

EMPLOI DU TEMPS

Au cours des premiers mois, les commissaires s'occuperont surtout à écouter. Ils visiteront des villes de toutes les provinces canadiennes afin de discuter des problèmes avec la population. Ils espèrent, de cette façon, obtenir une meilleure idée des opinions et des sentiments des Canadiens. Pendant ce temps, le personnel de la Commission étudiera et analysera les questions d'importance dans ce débat sur l'unité canadienne dans le but de préparer des documents de base sur les principaux aspects de nos difficultés actuelles et les améliorations possibles.

Durant la deuxième phase de son mandat, la Commission insistera surtout sur l'étude et la consultation des spécialistes. La Commission et son personnel discuteront des problèmes et tenteront de réunir des idées et des éléments d'une politique susceptibles de fournir une nouvelle option. Durant cette même période, la Commission publiera des documents sur les principales questions en litige et esquissera les grandes lignes des choix possibles.

Au cours de la troisième et dernière phase de son mandat, la Commission fera la synthèse de ses opinions et soumettra ses recommandations au gouverement du Canada et à toute la population canadienne.

La Commission désire, au cours des mois à venir, contribuer à une meilleure compréhension et à la solution de nos problèmes actuels. Là où les problèmes sont plus fictifs que réels elle entend promouvoir la compréhension, et là où ils sont réels elle préconisera des changements importants.

A cette fin, nous, membres de cette Commission sur l'unité canadienne, sollicitons instamment la compréhension et l'appui de tous nos concitoyens.

[Publié par le Groupe de Travail sur l'Unité canadienne - 1er septembre 1977]

LETTRES... (suite)

conditions de survie qu'offre le milieu québécois sont toutefois différentes du reste des minorités canadiennes-françaises du Canada.

En effet, les Québécois sont une minorité officielle au Canada, mais une minorité majoritaire au Québec. Voilà qui change toute la perspective. Les Québécois ont donc des conditions favorables leur permettant d'assurer leur survie et même d'espérer organiser leur "vie" propre. Ils forment un tout homogène (culture- langue - etc.) suffisamment nombreux dans un milieu géographique donné. N'oublions pas ça.

En conclusion, le problème d'identité des Canadiens-Français hors Québec -car je le répète, ce problème n'est pas spécifique aux Franco-Manitobains- est de se sentir comme un apatride, coincé entre deux entités (française et anglaise), mais n'appartenant de fait ni à l'une ni à l'autre. On peut vivre un temps d'illusions, mais la réalité se charge tôt ou tard de nous ramener à la raison. Minorité officielle minoritaire au Canada, minoritaire au Manitoba, il ne faut pas trop tabler sur un "deux ex machina" pour renverser l'ordre des choses.

Le seul espoir qui est permis, c'est de consolider tant bien que mal le terrain gagné et d'essayer de développer une politique cohérente pour toute la communauté franco-manitobaine; car l'unité dans la division...

François Filiatrault
Saint-Boniface

LA VOIX DU BON SENS

Monsieur le Rédacteur,
La Liberté.

Monsieur,

Depuis plus d'un mois maintenant la dissolution du C.C.F.M. est constament à l'affiche. Certains spéculent sur le futur de l'édifice. D'autres s'acharnent à blâmer les gouvernements et à quêter pour d'autres subventions; ce qui ne parviendrait qu'à retarder l'inévitable plutôt qu'à traiter le cancer qui le détruit lentement.

La situation qui existe présentement ne se limite pas seulement au C.C.F.M., mais se retrouve aussi chez plusieurs groupes et organismes qui ont une confiance injustifiable envers la générosité des gouvernements à tous les niveaux. Je suis d'accord que les gouvernements ont une certaine responsabilité financière envers ces groupes, mais pas à subventionner à 100% les budgets de ces derniers.

Des organismes qui reçoivent un niveau trop élevé de financement en provenance des gouvernements deviennent assujettis aux caprices des politiciens et de leurs structures. L'autre conséquence, de loin la plus néfaste, est que ces groupes deviennent insensibles aux attentes de la collectivité franco-manitobaine en raison de cette indépendance financière artificielle. Lorsque les sources de ces revenus gouvernementaux s'assèchent cette même collectivité voit disparaître des programmes auxquels elle n'a eu à apporter ni support ni direction.

Je suis un optimiste tout comme Bernard Bocquel qui dit, "Mais il lui reste la vie... et que tant qu'il y a de la vie, il y a de l'espoir." J'espère qu'un nouvel abri culturel sera restructuré, d'une façon qui sera à la fois plus permanente et plus populaire.

Gérald F. Turenne

À PROPOS D'UN ÉDITORIAL

Monsieur le Rédacteur,

Dans l'éditorial de **La Liberté** qui a paru le jeudi 5 janvier, vous soumettez à la population francophone du Manitoba, le dilemme qui existe, à savoir comment **La Liberté** peut mieux desservir ses lecteurs. Je suis très sympathique à ce problème.

Quand vous objectez à ce que **La Liberté** devienne une feuille communale ou un bulletin paroissial, je partage votre souci. D'autre part je ne voudrais pas que le bulletin paroissial et la feuille communale deviennent un hebdomadaire.

[suite, page 4]

Le "coup de pouce"

M. Antoine Landry	Saint-Vital	Mme Emma Ayotte	Saint-Boniface
Mme Rose Baril	Saint-Adolphe	Armand & Thérèse LaFlèche	Winnipeg
Gillian Moats	Winnipeg	Bernard Martel	Saint-Léon
Louis Rods	Saint-Boniface	Madeleine Constant	Saint-Boniface
Denis Roch	Winnipeg	Mme C. Levreault	Saint-Boniface
Lucille Roch	Winnipeg	Capt. L.G. Deziel	Winnipeg
A. Bourbonnière	Saint-Boniface	Théophile Joyal	Winnipeg
Irène Lambert	Winnipeg	Mme C. Gérardy	Woodridge

Le "coup de pouce"
LA LIBERTÉ
C.P. 96, Saint-Boniface
Manitoba R2H 3B4

Je vous adresse $....... comme abonnement de soutien à LA LIBERTÉ.

NOM ....

ADRESSE......................................

L'Actualité

Les "Vieux"

Aux temps anciens, les Vieux étaient non seulement respectés, mais ils étaient reconnus et consultés, leur grande expérience étant mise au service de la communauté.

Plus près de nous, dans la société rurale, les enfants prenaient soin de leurs parents lorsqu'ils devenaient âgés, les gardaient chez eux. En retour, les parents âgés prodiguaient leurs conseils, donnaient un solide coup de main dans la maison et aux champs. En ce temps-là, les maisons étaient grandes, résonnant des cris joyeux de la marmaille nombreuse. Les liens familiaux étaient serrés et honnêtes.

Avec l'urbanisation, des échelles de valeurs nouvelles, très différentes de celles de la société rurale traditionnelle, les grandes maisons disparurent. Les familles devinrent moins nombreuses, plus ou moins mal logées, sur le béton et l'asphalte des villes où, bien sûr, il ne pousse rien, pour bien des déracinés; que tristesse, angoisse, misère. Le problème est de survivre.

Il fallut "placer" les Vieux dans des maisons organisées pour les Vieux. Ségrégation. On les coupe à toutes fins pratiques du reste du monde. Quelqu'un décide pour eux de quelle façon ils devront finir leurs jours. Surtout, les tenir à l'écart du mouvement général.

Un jour, quelque technocrate avait décidé qu'à tel âge, un homme ou une femme devait cesser de travailler. Comme si le travail n'était pas naturel à l'homme. On se dispensait, comme ça, d'expérience, de talents, de compétence. Parce que Monsieur Untel avait atteint tel âge.

Jean de Lotainville

LETTRES... (suite)

Le fait qu'en faisant le point vous associez dans ce contexte ces deux média avec "une feuille de chou que bâcleraient des amateurs et des commères du quartier " me laisse croire que vous les voyez d'une façon péjorative.

Que les gens qui choisissent de se joindre à la communauté chrétienne et de participer activement à sa vie paroissiale lisent attentivement et avec intérêt son bulletin paroissial, est preuve que ce moyen de communication répond à un besoin.

Quand à la qualité de rédaction du bulletin, je vous laisse la tâche d'en faire la critique littéraire. Tout ce que je sais c'est que les personnes responsables y mettent beaucoup de soins à la rédiger.

Il est dommage qu'en voulant justifier un moyen de communication, en l'occurence l'hebdomadaire, vous semblez perdre la perspective des choses.

Sincèrement,
Paul Préfontaine



[Dans *MARIE CLAIRE*]

Soyez la star discrète, secrète et raffinée à l'extrême qui s'enveloppe dans la douceur et la souplesse d'un grand trench vague au poil beige grisé (en Drane Tissavel, style Chloé de Bruneton, pour Lucien Daville, aux Galeries Lafayette), et coordonnez tout à cette douceur et cette couleur dans de somptueuses matières: grande blouse ample à plis souples en satin écru (Anne-Marie Beretta), jupe en laine fine à petits plis (Tiktiner). Collant laine écrue (DD). Escarpins talons hauts et fins en cuir taupe (Maud Frizon). Bracelets d'ivoire (Frangeul pour Aussi). Echarpe turban écru (Fabrice).

cuisine



QUICHE SANS CROÛTE

La **Quiche sans croûte** se prépare facilement et a très bon goût. Servie accompagnée d'un légume cuit et d'une salade croustillante, elle devient un repas nutritif et satisfaisant.

Les oeufs fournissent des protéines, du fer, de la vitamine A, des vitamines B et plusieurs autres éléments nutritifs essentiels. Préparée avec du lait évaporé plutôt que de la crème, cette quiche contient plus de protéine et de calcium et moins de matières grasses. Chaque portion contient seulement 344 calories et coûte environ 34c.

Ces gens qui comptent leurs calories devraient se rappeler qu'un oeuf ne contient que 80 calories. Essayez de cuire les oeufs sans matières grasse, pochés ou dans leur coquille. N'oubliez pas qu'une cuillerée à table de beurre contient 100 calories, 20 de plus qu'un oeuf.

Une suggestion pour un casse-croûte à basse teneur calorique serait les oeufs farcis dans lesquels on substitue du yogourt à la mayonnaise. Un oeuf farci préparé avec deux cuillerées à thé de yogourt nature, moutarde sèche et oignon haché ne contient que 86 calories. Le même oeuf farci préparé avec de la mayonnaise contient 146 calories.

1 c. à table de beurre ou de margarine
1 tasse d'oignon tranché
4 oeufs
1 boîte (16 oz) de lait évaporé
3/4 c. à thé de sel
1/8 c. à thé de cayenne (optionnel)
3/4 tasse de fromage suisse râpé (3 on.)
Préchauffer le four à 350oF.

Dans un poêlon moyen, fondre le beurre ou la margarine. Sauter l'oignon en brassant occasionnellement jusqu'à ce que mou mais non bruni. Etendre dans une assiette à tarte de neuf pouces, beurrée.

Battre ensemble légèrement les oeufs, le lait évaporé, le sel et la cayenne. Verser sur les oignons. Garnir de fromage.

Cuire 30-40 minutes ou jusqu'à ce que le centre soit pris et le dessus doré. Couper en pointes et servir immédiatement. Donne 4 portions.

Si désiré, ajouter l'un ou plusieurs des ingrédients suivants à l'oignon ou à la place de l'oignon:
bacon cuit
jambon haché
champignons tranchés

Réchauffer les restes de quiche dans un four à 325oF, à découvert, de 15 à 20 minutes. Une pointe de quiche peut également être réchauffée dans un four à micro-ondes, à chaleur élevée, dans environ deux minutes.

PLAT ÉCONOMIQUE

Vous vous demandez quoi servir au souper? Les conseillères en alimentation d'Agriculture Canada vous proposent une "Omelette au four au maïs et au fromage". C'est différent, facile à préparer et économique.

Chaque portion de cette omelette coûte moins de $0.25 et apporte 13g de protéines, ce qui représente environ le quart des protéines requises chaque jour. De plus, les oeufs et les produits laitiers fournissent des protéines de haute qualité.

OMELETTE AU FOUR AU MAÏS ET AU FROMAGE

6 oeufs battus
1 tasse de lait écrémé
1 tasse de chapelure molle
1 tasse (4 onces) de fromage fondu râpé
1 boîte (7 onces) de maïs en grains
2 c. à thé de margarine fondue
½ c. à thé de sel
1/8 c. à thé de poivre

Mélanger les ingrédients. Verser dans un moule carré de 8 po. graissé. Cuire à 325oF jusqu'à ce qu'un couteau inséré au centre en ressorte propre (envrion 35 minutes). Couper et servir immédiatement. 6 portions..

(Agriculture Canada)

AUTRE RECETTE

PATÉ AU BOEUF ET À L'AUBERGINE

1 aubergine (environ 1 livre)
½ tasse d'oignons hachés finement
1 gousse d'ail, écrasée
1 c. à table de gras
1 livre de boeuf haché
¼ tasse de feuilles de céleri hachées
1 c. à thé de sauce Worcestershire
1 c. à thé de sel
¼ c. à thé de poivre
1 8 c. à thé de muscade
1 boîte (10 onces) de soupe concentrée aux tomates
1 abaisse à tarte de 9 pouces
½ tasse de chapelure molle
½ tasse fromage cheddar râpé

Peler et hacher l'aubergine. Sauter oignons, ail et aubergine dans le gras jusqu'à transparence de l'oignon. Retire du poêlon. Brunir la viande. Egoutter l'excès de gras. Combiner mélange d'aubergine, feuilles de céleri, assaisonnements et soupe aux tomates. Ajouter à la viande et bien mélanger. Verser dans l'abaisse. Mélanger chapelure et fromage et saupoudrer sur le dessus. Cuire à 375oF jusqu'à légèrement doré (30 à 35 minutes). 6 portions.

[Agriculture Canada]

de ci, de ça...



COLONNE LOUÉE VOIR PAGE 6.

JALOUX.- Un monsieur en voyant un nain: "Qu'est ce qu'il doit toucher comme dessous de table"...

... .



À BRAS LE CORPS.- Sois ma Vénus, je serai ton Milo...

de ci, de ça... (VOIR, PAGE 6)

de ci, de ça...



CHÔMAGE.- Les données de Statistique Canada publiées cette semaine indiquent qu'au mois de décembre 1977, le nombre de chômeurs au Canada était passé à 882,000, soit 42,000 de plus que le mois précédent.

*** ***** ***

TESTAMENT.- Un député, à la tribune, avec un trémolo dans la voix: "J'ai débuté avec ma seule intelligence, autant dire rien".

*** ***** ***

UN CERTAIN PÉCHÉ.- "Il existe un péché plus grand que celui de donner un ordre, c'est celui d'y obéir" (Kipling)

*** ***** ***

SELON.- Lise Bissonnette du DEVOIR c'est l'opposition active de certains députés dits du "caucus des minorités" ainsi que du ministre d'Etat aux relations fédérales-provinciales, M. Marc Lalonde, qui a empêché les francophones hors Québec, malgré un rapport favorable, d'obtenir une participation directe aux décisions gouvernementales qui les concernent, comme ils l'ont réclamé durant toute l'année dernière.

Le cabinet s'est opposé à cette participation en se rangeant notamment à l'avis de M. Lalonde, appuyé par le ministre des Pêcheries et de l'Environnement, M. Roméo LeBlanc, qui est député de la circonscription acadienne de Westmorland-Kent.



C'est à la suite de cette décision que le secrétaire d'Etat, M. John Roberts, plus ou moins contre son gré, a annoncé le 20 décembre dernier la création d'un simple comité interministériel chargé de conseiller le gouvernement dans l'élaboration des politiques et des programmes touchant les minorités, sans la présence de leurs représentants qui, d'affirmer alors M. Roberts, "serait contraire au système parlementaire".

*** ***** ***

ET LES VÔTRES?- Ses mains étaient froides comme celles d'un serpent.

*** ***** ***

LE MOT JUSTE.- Lu dans un rapport de gendarmerie, au sujet d'un incident bruyant à 10 heures a.m.: "Le tapage était tellement fort qu'on aurait pu le qualifier de nocturne".

*** ***** ***

VRAI ou FAUX?- Notre maison est fondée depuis qu'elle existe.

*** ***** ***

SOLIDARITÉ.- 21 Chiliens avaient entrepris durant le dernier week-end une grève de la faim au Centre de Pastorale à Saint-Boniface. Il s'agissait de soutenir une récente grève de la faim de 150 Chiliens dans leur pays. En toile de fond naturellement, se dresse la dictature de la junte au pouvoir au Chili.

*** ***** ***

PRUDENCE.- Lu dans un théâtre: la clientèle est priée d'applaudir avec les mains et non avec le matériel de l'établissement.

(VOIR, PAGE 9)

Le français, langue maternelle, traîne de l'arrière

OTTAWA (CP) - De 1971 à 1976, le taux de croissance démographique de la population francophone du Canada a accusé un retard certain sur celui de la population anglophone et sur celui de la population en général.

En comparant les résultats de ses recensements de 1971 et de 1976, Statistique Canada a constaté que, durant cette période de cinq ans, le taux de croissance de la population dont la langue maternelle est le français n'a été que de 1.6%, tandis que le taux de croissance de la population dont la langue maternelle est l'anglais a été de 8.9%.

Durant cette période de cinq ans, le taux de croissance pour la population du Canada en général a été de 6.6%, et le Canada comptait au recensement de 1976 22.99 millions d'habitants.

De ce nombre, 5.89 millions étaient des Canadiens dont la langue maternelle était le français, et 14.12 millions des Canadiens dont la langue maternelle était l'anglais. Le reste, 2.98 millions, représente les autres groupes ethniques.

La population de Canadiens anglophones a augmenté dans toutes les provinces, au Yukon et dans les territoires du Nord-Ouest, ainsi qu'au Québec. De 1971 à 1976, le nombre de Québécois anglophones a augmenté de 1.4% pour se chiffrer par 800,680.

Chez les Canadiens de langue française, Statistique Canada a constaté qu'en dehors du Québec, leur nombre n'avait augmenté qu'au Nouveau-Brunswick, en Colombie-Britannique et au Yukon seulement.

Dans toutes les autres provinces, ainsi que dans les territoires du Nord-Ouest, le nombre de francophones a diminué durant ces cinq années.

Certains groupes ethniques ont connu une forte croissance de leur population de 1971 à 1976. Ainsi, le nombre de Canadiens ayant l'espagnol comme langue maternelle a augmenté de 85.3%, pour se chiffrer par 44,130. De même, la population indo-pakistanaise a augmenté de 79.5% (58,240), tandis que la population portugaise a augmenté de 45.5% (126,535) et la population chinoise et japonaise a augmenté de 32.5% (148,-090).

Pendant cette même période, Statistique Canada a constaté une diminution importante de la population de grandes minorités ethniques. Par exemple, la population italienne a diminué de 10% (484,045), la population allemande a diminué de 15% (476,715) et la population ukrainienne a diminué de près de 9% (282,060).

Le nombre des Indiens du Canada a diminué de 28.8% (117,110) durant ces cinq années. Statistique Canada explique cette dernière diminution par le fait qu'un grand nombre d'Indiens du Canada ont choisi de ne plus habiter les réserves, et qu'ils sont par le fait même compris dans d'autres groupes linguistiques.

La population Inuit a augmenté de 4% environ, pour se chiffrer par 15,900.

De toutes les provinces, la Saskatchewan a été la seule à connaître une diminution du nombre de ses habitants. En 1976, sa population se chiffrait par 921,320 personnes, en comparaison de 926,240 en 1975.

Le Québec et le Manitoba n'ont connu qu'une faible augmentation (3.4% dans les deux cas) de leur population, et comptaient respectivement en 1976 6.23 millions et 1.02 million d'habitants.

Les hausses les plus importantes ont été notées en Alberta et en Colombie-Britannique, 12.9%. Ces provinces comptaient au dernier recensement 1.84 million et 2.47 millions d'habitants.

La population de Terre-Neuve a augmenté de 6.8% pour atteindre 557,725; celle de l'Ile-du-Prince-Edouard de 5.9% (118,225); de 5.02% en Nouvelle-Ecosse (828,575), de 7.3% en Ontario (8.26 millions). La population des territoires du Nord-ouest a augmenté de 22.4% pour se chiffrer par 42,610 en 1976 et celle du Yukon a augmenté de 18.7% pour atteindre 2,825.

DES ACTIVITÉS SE POURSUIVENT AU CCFM

Pour éviter les confusions, rien de tel que la mise au point. Ainsi, pour ce qui concerne les différentes activités du Centre culturel, son actuel administrateur, Madame Denise Chénier-Ferguson apporte les précisions suivantes. Il est entendu qu'elle ne peut pas organiser de programmation, mais en revanche, elle accepte d'analyser des propositions de groupes ou de personnes. De plus, elle insiste sur le caractère temporaire de la suspension de la programmation. Madame Chénier-Ferguson espère que le cours normal des programmes pourra reprendre sous peu.

Déjà, les cours de yoga et de céramique reprennent. L'école de danses modernes n'a pas interrompu ses cours. Quant à la garderie "Le P'tit Bonheur", elle continue d'accueillir les enfants. Pour ce qui en est des activités sportives, les amateurs de badminton peuvent continuer à exercer leur sport favori.

Enfin une autre précision s'impose, selon Madame Chénier-Ferguson. En effet, certains se demandent avec quel argent les concierges ont été réengagés, alors que le Ministre des Affaires culturelles M. Banman dit ne pas disposer de fonds. Tout simplement que l'entretien des bâtiments de la Province relève du ministère des Travaux publics.

La garderie "LE P'TIT BONHEUR" est bien ouverte au CCFM

Mardi le 3 janvier 1978, les parents des enfants qui fréquentent la garderie "LE P'TIT BONHEUR" se sont rencontrés afin de discuter et de planifier l'avenir de celle-ci.

Tous sont d'accord pour dire qu'un tel service dans notre communauté est une nécessité. Pour assurer le bon fonctionnement de cette entreprise nous avons élu un conseil de six personnes dont Gilles Gagnon est le nouveau président.

Aucun changement n'est prévu pour l'instant. Les heures demeurent les mêmes, soit de 8h à 17h, du lundi au vendredi dans nos locaux habituels, au C.C.F.M., 340 boulevard Provencher.

Le nouveau conseil étudiera le problème de l'autofinancement de la garderie. Il est confiant en l'avenir de cette entreprise.

Pour de plus amples renseignements, signalez le 233-8972 et demandez Christianne.

AU C.C.F.M. L'ÉMISSION "LES COQUELUCHES"

L'émission LES COQUELUCHES, qui groupera de nombreuses vedettes, sera mise en ondes à partir du CENTRE CULTUREL FRANCO-MANITOBAIN du 13 au 17 février, pendant le Festival du Voyageur. D'autres détails de cet événement seront annoncés plus tard.

LA GRANDE ILLUSION: LE CENTRE CULTUREL RESTE OUVERT!

''Le Centre Culturel reste ouvert!'' C'était la manchette des journeaux, de la radio et de la télévision, la semaine dernière.

Le réalité est-elle aussi optimiste que le laissaient entendre les journalistes? Le Centre Culturel Franco-Manitobain va-t-il vraiment reprendre son souffle? Ou le Ministère des Affaires culturelles [avec, dans l'ombre, le Secrétariat d'Etat] est-il en train de servir aux Franco-Manitobains et à l'ensemble du Canada ''l'illusion d'une solution''?

Cette question commence à tracasser plusieurs esprits. Et les événements des dernières semaines sont loin d'avoir dissipé tout nuage sur l'avenir culturel du Manitoba français.

I - Le fond du problème

Pour bien comprendre la crise actuelle du Centre Culturel, il faut commencer par rappeler certains faits importants, dont le climat social et culturel des années '60, où déjà les éléments les plus dynamiques et les plus engagés de la communauté franco-manitobaine réclamaient l'établissement à Saint-Boniface d'un centre culturel de langue française.

L'idée devait faire son chemin et même hanter les milieux politiques, surtout avec la nouvelle impulsion que la collectivité franco-manitobaine allait se donner à partir de 1968. Les aspirations linguistiques et culturelle de la minorité francophone étaient redevenues une urgence politique. Le gouvernement provincial se devait d'en tenir compte.

En juillet 1971, l'Assemblée législative manitobaine établit donc une nouvelle société de la Couronne et l'appela ''Centre Culturel Franco-Manitobain''.

Un mandat provincial

Le Bill 49 devient la Charte d'incorporation de la nouvelle société qui reçoit du même coup un mandat à l'échelle provinciale:

''conserver, encourager, développer et parrainer, par tous les moyens possibles, toute activité culturelle en langue française; également rendre accessible à tous les habitants de la Province la culture franco-canadienne.''

(art. 6)

Le C.C.F.M. devait donc chercher à établir au Manitoba les conditions de vie et à fournir les moyens qui permettraient à la population d'expression française de s'engager elle-même dans une activité culturelle intense, selon le génie propre à son patrimoine et à sa mentalité franco-canadienne.

L'administration de ce service culturel provincial était confiée à des directeurs non rémunérés, nommés par le Gouvernement provincial lui-même. Cinq de ces directeurs devaient être choisis d'une liste de dix candidats présentés par la Société Franco-Manitobaine.

(cf. Art. 2 (1))

Une lacune fondamentale

Cependant, contrairement à ce que l'on aurait pu attendre d'un service gouvernemental, le Bill 49 et les règlements ministériels ne prévoyaient aucune façon précise de financer le Centre Culturel Franco-Manitobain. Le Conseil d'administration n'était doté d'aucun moyen stable et permanent qui lui permettrait de gérer l'édifice et de mettre sur pied des programmes d'animation culturelle à court et à long terme.

Dès le départ, le Centre Culturel Franco-Manitobain se trouvait donc dans une impasse financière. Il souffrait d'une lacune fondamentale: les gouvernements provincial et fédéral s'entendaient pour construire un centre d'animation culturelle mais ils ne déterminaient aucunement la façon de faire marcher le projet.

Déjà, en 1973, lors de l'ouverture, on parlait d'un éléphant blanc! Toutes les énergies du Conseil d'administration allaient bientôt être absorbées par des démarches multiples et futiles auprès du Gouvernement provincial et du Secrétariat d'Etat.

Des documents rendus publics récemment révèlent comment, chaque année, le même scénario devait se répéter. Les directeurs du C.C.F.M. saisissaient les gouvernements de la tâche impossible qu'on leur avait confiée; pendant que les fonctionnaires fédéraux et provinciaux se renvoyaient la balle, les hommes politiques cherchaient à gagner du temps et à s'en tirer avec des demi-mesures.

Au printemps de 1974, le premier président du C.C.F.M., M. le Juge Alfred Monnin, refusa de sa laisser prendre à ce jeu. Il remit sa démission. Au cours des années, d'autres démissions allaient suivre. Mais le problème demeurait toujours sans réponse.

La rupture définitive

A mesure que les années avancent et que la crise s'accentue, une chose devient de plus en plus évidente: aucun gouvernement ne veut s'engager à faire du C.C.F.M. le service culturel public prévu par le Bill 49. On craint le ''backlash'' anglophone, on invoque l'équité pour les autres groupes ''ethniques'', la rentabilité de la culture. A toutes fins utiles, l'édifice du Centre Culturel devient une ''façade'', le symbole illusoire d'une velléité gouvernementale.

En avril 1975, le C.C.F.M. est sur le point de la faillite. Le Gouvernement provincial est forcé d'intervenir. Il permet au Conseil d'administration d'emprunter jusqu'à $68,000. De plus, il fait faire une étude de la situation par M. Jerry Turenne, du Festival du Voyageur. Celui-ci propose quelques améliorations dans la gestion du Centre et recommande surtout que les octrois soient ajustés au coût réel de l'entretien du Centre, tel qu'indiqué dans le budget.

Le rapport Turenne demeure lettre morte. En novembre 1976, les nouveaux directeurs se voient donc obligés d'avertir le Ministère des Affaires culturelles que le C.C.F.M. reste toujours dans une situation intenable et ne peut pas réaliser son mandat. Le gouvernement devra y consentir les fonds nécessaires sinon on ferme les portes. Le Ministère demande aux directeurs de patienter pendant que des démarches sont entreprises auprès du Secrétariat d'Etat. Celui-ci répond en faisant faire, à son tour, une autre étude de la situation. Entre temps, le Centre Culturel supprime la programmation culturelle et réduit le personnel.

Tout le printemps 1977 se déroule en démarches et en correspondance. Le C.C.F.M. présente ses budgets comme à l'accoutumée; les fonctionnaires provinciaux et fédéraux les trouvent très réalistes et raisonnables, et tout à fait dans la ligne des buts et des objectifs du Centre. Le rapport préparé par Mlle Louise Myette pour le Secrétariat d'Etat donne aux directeurs un brin d'espoir. En effet, Mlle Myette recommande au Secrétariat d'assurer un octroi annuel de programmation de $100,000, et à la Province d'assumer la totalité des dépenses d'entretien de l'édifice, soit $132,000 pour 1977-78. Ottawa et le Manitoba se gardent bien de commenter le rapport Myette et encore moins d'y donner suite.

En septembre dernier, presque six mois après le début de l'année fiscale, le Secrétariat d'Etat fait enfin connaître la totalité de son octroi: c'était $80,000 et rien de plus.

Des rencontres successives confirment ce que le C.C.F.M. savait déjà: les gouvernements ne sont pas prêts à accepter le principe d'un octroi de base garanti. On continuera à se contenter des solutions ''ad hoc''. D'ailleurs les fonctionnaires pressent les directeurs de faire plus d'effort pour effacer la dette du Centre et d'y accorder même une priorité. Quant aux problèmes de l'administration courante, pas de réponse.

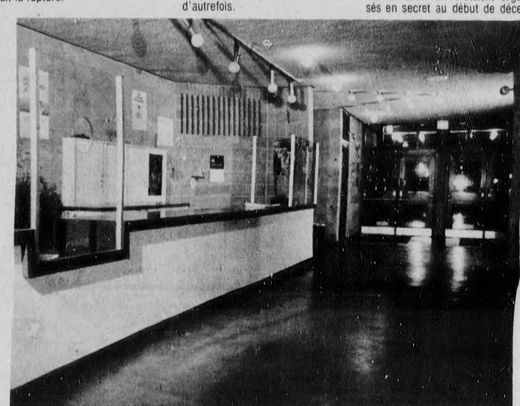
L'imminence d'un nouveau déficit pousse le C.C.F.M. à consulter les principaux organismes francophones. Ceux-ci ne veulent pas entendre parler d'une nouvelle dette. Les gouvernements doivent régler tout d'abord le problème de base.

Le Conseil d'administration ne voit plus qu'une porte de sortie: tenter une dernière chance auprès du Gouvernement provincial. Si ça ne réussit pas, il faudra fermer avant d'avoir épuisé tous les fonds.

La suite des événements est connue. Le 8 décembre, les directeurs du C.C.F.M. présentent leur requête, informant le ministre Robert Banman des conséquences pratiques d'un refus. Le 15, M. Banman fait connaître à la presse la décision du gouvernement: le Centre n'aura pas de fonds supplémentaires. En apprenant la nouvelle, la Direction du Centre avertit les employés et les locataires que le Centre fermera définitivement ses portes le 31 décembre.

Le lendemain, le président du Conseil d'administration annonce la démission en bloc de tous les directeurs, faisant remarquer dans une lettre au Ministre des Affaires culturelles qu'il était devenu absolument inutile de continuer à fonctionner dans l'incertitude.

Le 22 décembre, le ministre Robert Banman communiquait à la presse, et non aux directeurs, qu'il avait accepté leur démission mais que le Centre resterait ouvert. -C'était la rupture.



II - des apparences de solution

Mais si le Centre Culturel restait ouvert, le Ministre des Affaires culturelles n'indiquait pas où il prendrait l'argent nécessaire. Il était entendu que la programmation culturelle cesserait. Le Secrétariat d'Etat avait refusé tout octroi supplémentaire en ce domaine. Mais le problème de financement de l'édifice était-il réglé pour autant?

Les fonctionnaires en charge

Le 30 décembre, deux fonctionnaires du Ministère des Affaires culturelles, le sous-ministre adjoint, Ms. Mary-Liz Bayer, et l'agent de liaison, Mme Denise Chénier-Ferguson, viennent s'initier au fonctionnement administratif du Centre. Ils sont accompagnés de fonctionnaires du Ministère des Travaux publics qui vont établir un service de surveillance de l'édifice.

Le 3 janvier, quatre des anciens concierges du Centre sont réembauchés. Il y avait donc de l'argent de disponible, même en période de contraintes budgétaires!

Des secrétaires et téléphonistes de la fonction publique sont affectées au Centre. Sans doute un trop-plein de fonctionnaires que les déboires du Centre Culturel permettaient au gouvernement de déplacer sans que ça paraisse!

Une démission attendue?

A plusieurs reprises au cours de 1976 et 1977, le sous-ministre des Affaires culturelles, M. D.W. Gallagher, et d'autres fonctionnaires avaient répété que le Gouvernement provincial ne voulait pas du tout la fermeture du Centre. Or, voici qu'au moment où le Conseil d'administration se voit forcer de fermer le Centre parce qu'il n'a pas d'argent, le Gouvernement accepte la démission du Conseil et, du même souffle, annonce à tout le monde que le Centre restera ouvert.

On apprend en même temps, de sources bien informées, que, du côté du Secrétariat d'Etat comme des Affaires culturelles de la Province, on attendait depuis longtemps l'occasion de faire rouler la tête de certains directeurs. Donc, mission accomplie!...

L'avenir du mandat

Sous la nouvelle administration, le C.C.F.M. ne s'occupera plus de programmation culturelle. M. Banman l'a clairement indiqué. Quel est le sens de cette décision? Peut-être que les besoins culturels des Franco-manitobains seront maintenant laissés pour compte et que personne n'aura plus les moyens d'y répondre. Quant aux efforts de coordination que le Centre exerçait entre les différents organismes ou groupes culturels, peut-être les remplacera-t-on par les tiraillements d'autrefois.

M. Banman supprimera-t-il aussi l'article 6 du Bill 49 pour transformer le prochain Conseil d'administration en une sorte d'équipe de ''super-concierges''?

On parle de rendre la culture ''rentable''. Des bingos, casinos ou ''beer gardens'' en français, de la ''culture'' payante, quoi! Ca rapportera plus que des ''films pour enfants'' ou des ''projets participation''!

Le Secrétariat d'Etat à la pêche!

Que penser de l'attitude du Secrétariat d'Etat durant ces derniers jours de décembre? Que signifiait cette offre d'emploi faite aux deux animatrices culturelles, le 30 décembre, alors que celles-ci, n'ayant plus d'emploi au Centre, débarassaient leurs bureaux? Comment se fait-il que le Secrétariat avait de l'argent pour le salaire des deux animatrices, mais qu'il n'en avait pas quand le C.C.F.M. en demandait pour le salaire des mêmes personnes?

De l'avis de la Société Franco-Manitobaine, ce n'était qu'une nouvelle façon pour le Secrétariat d'Etat de ne pas perdre la face devant l'opinion publique, d'autant plus que l'offre du Fédéral n'était accompagné d'aucun octroi de programmation ni de l'assurance d'un emploi après le 31 mars. En fait, le Secrétariat payait des salaires qui servirait à quoi?

III - Des événements inquiétants

La crise actuelle du Centre Culturel Franco-Manitobain a réalisé une chose: elle a permis d'amener à la surface une foule de courants ou de manoeuvres qui se passaient jusqu'ici dans l'ombre, à l'insu de la majorité du public francophone. Il est fort difficile, pour le moment, de préciser le vrai sens de ces gestes. Cependant, ils ne manquent pas de susciter une foule de questions chez ceux qui se préoccupent de l'avenir de la culture française au Manitoba.

Contentons-nous, en guise de conclusion, d'énumérer les problèmes qui se posent.

1. Le Ministère des Affaires culturelles supprime la programmation culturelle au C.C.F.M. La Société Franco-Manitobaine propose de s'occuper d'organiser elle-même un service d'animation culturelle autonome. Le Secrétariat d'Etat est favorable à l'idée. Le Ministère s'y oppose catégoriquement. Pourquoi? Qui va assurer l'éveil culturel et préparer la future clientèle des groupes culturels francophones?

2. Le député de Saint-Boniface, M. Joseph Guay, offre d'intervenir auprès du Secrétariat d'Etat. Les fonctionnaires se montrent irréductibles. M. Guay ne parvient pas à communiquer avec le Secrétaire d'Etat, M. John Roberts. Qui mène vraiment à Ottawa? les ministres ou les hauts fonctionnaires?

3. D'après La Liberté, des locataires du C.C.F.M. s'étaient organisés en secret au début de décembre en vue de prendre en main l'administration du Centre. Quel groupe inspirait ce mouvement? En vue de quoi? Etait-ce dans un esprit de solidarité avec la population francophone du reste de la province?

4. Des hommes d'affaires annoncent qu'ils veulent prendre le contrôle du Centre. Quelle est l'identité réelle de ce groupe? Quelle ambition culturelle a-t-il? Veut-il réduire la vie culturelle à du folklore, à une sorte de foire ou de kermesse à la manière de Folklorama? Ces gens se montrent-ils intéressés parce qu'il y aurait de l'argent à faire? Aux dépens de qui?

5. Dans deux éditoriaux, le Winnipeg Tribune opte pour la décision du Ministère et pour les manoeuvres d'un groupe de ''Saint-Boniface businessmen and professionals''. Le rédacteur sortant de La Liberté donne son appui au Tribune.

Depuis quand le ''Trib'' est-il une autorité pour définir les besoins culturels de la minorité francophone? Serait-il le penseur et le porte-parole attitré des ''Saint-Boniface businessmen and professionals'' qui voudraient faire du Centre un foyer de ''multiculturalisme''? De quel bois le rédacteur sortant de La Liberté se chauffe-t-il?

6. Le Ministère n'ouvrirait le Centre que quelques mois par année. Qu'en sera-t-il de la vie culturelle de la communauté franco-manitobaine de la campagne et de la ville? Devra-t-elle se limiter à des horaires et des calendriers fixés d'avance par les fonctionnaires?

7. On parle de faire du Centre Culturel une entreprise d'affaires, pleinement rentable. Comme le C.C.F.M., dans sa formule de service d'éducation et d'animation culturelle, ressemble beaucoup au système scolaire, comment fait-on pour rendre les écoles ''rentables''? Les organismes culturels tels que le Cercle Molière, les Gais Manitobains, les Musées, la Galerie des Beaux-Arts, les Orchestres, sont-ils vraiment rentables?

Un travail énorme attend donc le Ministère des Affaires culturelles et *le prochain Conseil d'administration qu'il se propose de nommer bientôt à la tête du C.C.F.M. Les solutions apportées jusqu'ici ne règlent* pratiquement rien à moins de modifier de fond en combie le texte du Bill 49. Les Gouvernements commencent peut-être déjà à découvrir qu'ils se seraient évités d'épineux problèmes s'ils avaient tout simplement consenti à verser à l'ancienne Administration les $55,000 supplémentaires qu'elle réclamait pour une gestion stable et permanente de la société publique du Centre Culturel Franco-Manitobain.

illusion d'optique?

Le Centre est ouvert!

HISTORIQUE DE L'IMPASSE

DÉMISSION

- Le 18 septembre 1973, le président du C.C.F.M., avant même son ouverture, démissionne. Monsieur le Juge Alfred Monnin, dans sa lettre indiquait: ''Les demandes budgétaires du conseil comportant la philosophie et les indications quant à la politique du centre vous ont été remises dès la fin de janvier 1973. Auparavant, des prévisions budgétaires furent données à vos fonctionnaires. Toutes sont demeurées sans réponse.''

BALLOTAGE

- En décembre 1975, le Bureau de Direction rencontrait les deux paliers de gouvernement leur faisant part du problème annuel. De fait il indiquait au Secrétariat d'Etat et au Ministère des Affaires Culturelles du Manitoba qu'ils devront s'entendre sur une formule d'aide au C.C.F.M., sinon le manque de fonds suffisants se répétant d'année en année, le C.C.F.M. ne sera jamais capable de fonctionner comme organisme de promotion et de rayonnement de la vie culturelle d'expression française dans la province.

- En mars 1976, les employés étaient renvoyés, le problème n'ayant pas été résolu.

- Au cours de l'année fiscale 1976-77, deux études, l'une commenditée par le gouvernement provincial, soit l'étude Turenne, l'autre commanditée par le gouvernement fédéral, soit l'étude Myette, indiquaient qu'il n'y avait pas de politique financière à long terme au niveau des deux paliers du gouvernement, ce qui perpétuait le ballotage.

- A l'automne 1977, autre rencontre avec les représentants des deux gouvernements pour réitérer le besoin d'avoir un engagement ferme vis-à-vis le centre.

DÉMISSION

- Le 16 décembre 1977, le président du Conseil d'administration, M. Jean-Paul Aubry, au nom du Conseil indiquait dans sa lettre de démission: ''Comme nous l'avons indiqué dans notre mémoire, le problème perpétuel du financement du C.C.F.M. vient du fait qu'il n'y ait eu en aucun moment depuis la création de cette corporation de la couronne en juillet 1973, un engagement financier ferme et à long terme pour le fonctionnement du Centre. Nous avons réitéré ce problème de base, à maintes reprises du Ministère des Affaires Culturelles et du Secrétariat d'Etat. Toujours sans effet.''

(Traduction)

NON À LA VIOLENCE, OUI À LA PAIX

Message de Sa Sainteté le Pape Paul VI pour la célébration de la "Journée de la Paix", le 1er janvier 1978

Au monde, à l'humanité entière Nous osons adresser encore une fois le mot doux et solennel de Paix. Ce mot nous oppresse et nous exalte. Il n'est pas à nous, il descend du royaume invisible, le royaume des cieux; nous en percevons la transcendance prophétique et elle ne s'éteint pas sur nos lèvres qui lui prêtent voix: "Paix sur la terre aux hommes objet de la bienveillance divine!" [Lc 2, 14]. Oui, Nous le répétons, la paix doit exister! La paix est possible!

Voici le message, voici la grande annonce, dans sa nouveauté toujours renouvelée, voici l'Evangile qu'à l'aube du nouveau cycle sidéral, l'an de grâce 1978, Nous devons encore proclamer pour tous les hommes: la paix est le don offert aux hommes, et ce don, ils peuvent, ils doivent l'accueillir, et le placer au point le plus haut de leurs esprits, de leurs programmes, de leurs espoirs, de leurs joies.

La paix, rappelons-le tout de suite, n'est pas un songe purement idéaliste, ce n'est pas une utopie, attrayante certes mais stérile et impossible à atteindre. C'est au contraire et ce doit être une réalité, une réalité mouvante, à engendrer de nouveau à chaque époque de la civilisation, comme le pain dont on se nourrit, fruit de la terre et de la divine Providence, mais aussi oeuvre du travail de l'homme. De même aussi, la paix n'est pas un état d'apathie publique dans lequel celui qui en jouit est dispensé de toute attention et préservé de tout dérangement, et peut se laisser aller à une béatitude stable et tranquille, plus faite d'inertie et d'hédonisme que de force vigilante et agissante. La paix est au contraire un équilibre qui s'appuie sur le mouvement et déploie de continuelles énergies d'esprit et d'action; c'est une force intelligente et vivante.

C'est pourquoi, au seuil de cette nouvelle année 1978, Nous supplions encore tous les hommes de bonne volonté, tous les responsables de la conduite collective de la vie sociale, les hommes politiques, les penseurs, les écrivains, les artistes, les inspirateurs de l'opinion publique, les maîtres d'école, d'art, de prière, et aussi ceux qui conçoivent comme ceux qui réalisent le marché mondial des armes, tous Nous les supplions de se remettre, avec une généreuse honnêteté, à réfléchir sur la paix dans le monde, et cela aujourd'hui!

Il Nous semble que deux phénomènes capitaux s'imposent à l'attention de tous, et l'emportent aisément dans l'évaluation de la paix elle-même.

Le premier est magnifiquement positif: il est constitué par le progrès dans l'évolution de la paix. La paix est une idée qui acquiert du prestige dans la conscience de l'humanité; elle va de l'avant, et elle précède et accompagne en même temps l'idée du progrès qui est celle de l'unité du genre humain. L'histoire de notre temps, et cela est tout à sa gloire, est parsemée des fleurs d'une splendide documentation en faveur de la paix, pensée, voulue, organisée, célébrée et défendue: Helsinki le montre. Et ces espérances se trouvent confirmées par la prochaine session spéciale de l'Assemblée générale de l'O.N.U., consacrée au problème du désarmement, comme aussi par les nombreux efforts de grands et d'humbles artisans de la paix.

Personne, aujourd'hui, n'ose plus soutenir, comme principe de bien-être et de gloire, des programmes déclarés de lutte meurtrière entre les hommes, c'est-à-dire de guerre. Même là où les expressions communautaires d'un légitime intérêt national, s'appuyant sur des titres qui semblent coïncider avec les raisons prévalentes du droit, ne réussissent pas à s'imposer par les chemins de la guerre comme voie de solution, on a encore l'espoir de pouvoir éviter le recours désespéré aux armes, qui s'avère plus que jamais follement homicide et destructeur. Mais actuellement la conscience du monde est horifiée par l'hypothèse que notre paix ne soit qu'une trêve, et qu'une conflagration démesurée puisse être soudainement déchaînée.

Nous voudrions être en mesure de dissiper ce terrible cauchemar qui nous poursuit, en proclamant à haute voix l'absurdité de la guerre moderne et l'absolue nécessité de la paix, fondée, non pas sur la supériorité des armes, dotées aujourd'hui d'un potentiel de guerre infernal - souvenons-nous de la tragédie du Japon - ni sur la violence structurelle de régimes politiques mais sur la pratique patiente, rationnelle et solidaire de la justice et de la liberté, commes les grandes institutions internationales d'aujourd'hui s'attachent à la promouvoir et à la défendre. Nous avons confiance que les enseignements magistraux de nos grands Prédécesseurs, Pie XII et Jean XXIII, continueront d'inspirer, sur ce point fondamental, la sagesse des maîtres modernes et des hommes politiques contemporains.

Mais Nous voulons évoquer maintenant un second phénomène, négatif celui-là, et qui coexiste avec le premier: c'est celui de la violence, passionnelle ou cérébrale. Ce phénomène se répand dans la trame de notre civilisation moderne, profitant des facilités dont bénéficie le citoyen dans son activité pour attaquer et frapper, habituellement avec traîtrise, le citoyen-frère qui fait obstacle légalement à son propre intérêt. Cette violence, que nous pouvons aussi appeler privée, même si elle est astucieusement organisée en groupes clandestins et factieux, prend des proportions préoccupantes, au point de devenir une habitude. On pourrait lui donner le nom de délinquance, à cause des expressions anti-juridiques qu'elle revêt, mais les manifestations qu'elle déploie depuis quelque temps et en certains milieux, exigent une analyse propre, très diversifiée et difficile. Elle provient d'une décadence de la conscience morale, non éduquée, non assistée, imprégnée généralement de pessimisme en ce qui concerne la société, qui a éteint dans l'esprit le goût et les exigences de l'honnêteté professée pour elle-même, et aussi ce qu'il y a de plus beau et de plus heureux dans le coeur humain, l'amour, oui, l'amour véritable, noble et fidèle. Bien souvent la psychologie de celui qui est violent se développe à partir d'une racine perverse de l'idée de vengeance, et donc d'une justice insatisfaite, baignant dans ses pensées amères et égoïstes, et avec une tendance à rechercher, sans scrupule et sans frein, n'importe quel but. Le possible remplace l'honnête. Le seul frein est la peur d'encourir quelque sanction publique et privée. Voilà pourquoi le comportement habituel de cette violence est celui de l'action cachée et de l'acte vil et traître qui favorise la violence elle-même par le fait de son succès impuni.

La violence n'est pas la véritable force. Elle est l'explosion d'une énergie aveugle, dégradant l'homme qui s'y abandonne, en l'abaissant du plan de la raison à celui de la passion; et même quand la violence conserve une certaine maîtrise de soi, elle cherche des voies ignobles pour s'imposer, les voies de l'embûche, de la surprise, de la domination physique sur un adversaire plus faible et peut-être sans défense; elle profite de la surprise ou de la frayeur de la victime en même temps que de sa propre folie; et s'il en est ainsi entre les deux adversaires, quel est le plus vil?

Il faut aussi considérer un aspect de la violence érigée en système "pour règlement de comptes": ne recourt-elle pas à des formes abjectes de haine, de rancune, d'inimitié qui constituent un péril pour la vie en société et qui disqualifient la communauté dans laquelle elles détruisent les sentiments d'humanité qui forment le tissu fondamental et indispensable de toute société, qu'il s'agisse de la famille, de la tribu, de quelqu'autre communauté?

La violence est antisociale de par les méthodes mêmes qui lui permettent de s'organiser selon une complicité de groupe: la loi du silence y est le ciment qui en assure la cohésion et le bouclier qui la protège. Un sens dégradant de l'honneur lui confère un semblant de conscience. C'est là une des déformations, aujourd'hui répandues, du vrai sens social qui, avec le secret dont elle s'entoure et la menace de vengeance implacable, recouvre certaines formes d'égoïsme collectif. Celui-ci se montre méfiant vis-à-vis de la légalité normale et toujours habile à en déjouer l'observance. Par la force des choses, peut-on dire, il prépare des entreprises criminelles qui dégénèrent parfois en gestes impitoyables de terrorisme marquant l'aboutissement de cette voie erronée que l'on a suivie et provoquant des répressions peu souhaitables. La violence conduit à la révolution, et la révolution à la perte de la liberté. C'est autour d'un axe social erroné que la violence étend son développement fatal. Elle éclate comme une réaction de force, non dépourvue parfois d'impulsion logique; mais elle finit par se retourner contre elle-même et contre les motifs qui ont provoqué son intervention. Il faut sans doute rappeler ici la phrase lapidaire du Christ contre le recours impulsif et vengeur à l'épée: "Tous ceux qui prennent le glaive périront par le glaive" [Mt 26, 52]. Ne l'oublions donc pas: la violence n'est pas la véritable force. Loin d'exalter l'homme, elle humilie celui qui y a recours.

Dans ce message de paix, Nous parlons de la violence comme de son terme opposé. Nous n'avons pas parlé de la guerre, mais elle mérite toujours notre condamnation, même si aujourd'hui la guerre soulève la réprobation toujours plus générale et suscite contre elle un louable effort de plus en plus valable dans les domaines social et politique; sans compter qu'il y a une répression de la guerre en raison même du caractère terrible des armes dont elle pourrait immédiatement disposer au cas - hypothèse combien tragique! - où elle viendrait à éclater.

La peur, commune à tous les peuples et spécialement aux plus forts, restreint l'éventualité d'une guerre qui dégénérerait en conflagration cosmique. Et à la peur, barrière plus mentale que réelle, s'ajoute, Nous l'avons dit, un effort rationnel s'élevant aux plus hautes sphères politiques: il doit tendre non pas tellement à équilibrer les forces des éventuels adversaires qu'à démontrer le caractère suprêmement irrationnel de la guerre et en même temps à établir des rapports entre les peuples toujours plus interdépendants, solidaires quant à la fin, rapports toujours plus amicaux et plus humains. Dieu veuille qu'il en soit ainsi!

Mais Nous ne saurions fermer les yeux devant la triste réalité de la guerre partielle, aussi bien parce qu'elle reste cruellement présente dans des zones particulières que parce que psychologiquement elle n'est nullement exclue des hypothèses troubles de l'histoire contemporaine. Notre guerre n'est pas encore gagnée, et notre "oui" à la paix est plus un souhait qu'une réalité: il y a encore tant de situations géographiques et politiques dans lesquelles, faute d'avoir trouvé des solutions justes et pacifiques, il reste une menace latente de futurs conflits! Notre amour pour la paix doit rester en garde: d'autres perspectives que celles d'une nouvelle guerre mondiale nous obligent aussi à considérer et à exalter la paix en dehors des tranchées militaires.

Nous devons en effet aujourd'hui défendre la paix sous son aspect que l'on peut dire métaphysique, antérieur et supérieur à l'aspect historique et contingent du silence des armes et de la "tranquillité de l'ordre" à l'extérieur. Nous voulons considérer la cause de la paix en tant qu'elle se reflète dans celle de la vie humaine elle-même. Notre "oui" à la paix s'élargit dans un "oui" à la vie. La paix doit s'imposer non seulement sur les champs de bataille, mais partout où se déroule l'existence de l'homme. Il y a, bien plus il doit y avoir aussi non seulement une paix qui sauvegarde cette existence des menaces des armes de guerre, mais également une paix qui protège la vie en tant que telle, contre tout péril, toute calamité et toute embûche.

Notre discours pourrait s'étendre longuement, mais nos points de repère sont ici peu nombreux et bien déterminés. Il existe dans le tissu de notre civilisation une catégorie de personnes remarquables par leur savoir, leur valeur et leur bonté, qui ont fait de la science et de l'art de guérir leur vocation et leur profession. Ce sont les médecins et tous ceux qui, avec eux et sous leur direction, étudient et travaillent pour l'existence et le bien-être de l'humanité. Honneur et reconnaissance à ces sages et généreux défenseurs de la vie humaine!

Nous, ministre de la religion, Nous regardons ces personnes qui se dévouent à la santé physique et psychique de l'humanité avec beaucoup d'admiration, de gratitude et de confiance. A bien des titres, la santé physique, le remède contre la maladie, le réconfort dans la douleur, l'énergie de la croissance et du travail, la durée de l'existence temporelle, et aussi tant d'aspects de la vie morale dépendent de la sagesse et des soins de ces protecteurs, défenseurs et amis de l'homme. Nous leur sommes très proche et Nous soutenons, dans la mesure de nos possibilités, leur labeur, leur honneur, leur esprit. Et Nous espérons les avoir avec Nous, solidaires dans l'affirmation et la défense de la vie humaine, dans ces circonstances singulières où la vie elle-même peut être compromise par une décision positive et injuste de la volonté humaine. Notre "oui" à la paix résonne comme un "oui" à la vie. La vie de l'homme, dès le premier moment où il accède à l'existence, est sacrée. La loi du "tu ne tueras pas" sauvegarde ce prodige ineffable de la vie humaine avec une souveraineté transcendante. C'est le principe qui gouverne notre ministère religieux par rapport à l'être humain. Nous avons confiance d'avoir comme allié le ministère du médecin.

Et Nous n'avons pas moins confiance dans le ministère qui donne son commencement à la vie humaine, celui des parents, et en premier lieu celui de la mère. Oh! comme notre discours se fait délicat, ému, tendre et fort! La paix a dans ce domaine de la vie qui naît son premier bouclier qui la protège, un bouclier muni des plus douces protections, mais un bouclier de défense et d'amour. Nous ne pouvons donc que désapprouver toute offense à la vie qui naît, et Nous ne pouvons que supplier toutes les autorités, toutes les compétences reconnues, de travailler pour que se soient apportés interdiction et remède à l'avortement volontaire. Le sein maternel et le berceau de l'enfance sont les premières barrières qui non seulement défendent la paix en même temps que la vie mais la construisent [cf. Ps 126, 3 ss.]. Celui qui choisit la paix contre la guerre et la violence choisit par là-même la vie, il choisit l'homme dans ses exigences profondes et essentielles; tel est le sens de ce message, que Nous envoyons encore avec une humble et ardente conviction aux responsables de la paix sur la terre et à tous nos frères dans le monde.

Mais Nous devons ajouter quelque chose pour tous les enfants et les jeunes, qui, dans la société, représentent le secteur le plus vulnérable en face de la violence, mais également l'espérance d'un lendemain meilleur: qu'à eux aussi parvienne ce message pour la paix, grâce à la bienveillance et à l'intelligence de quelque intermédiaire.

Et voici pourquoi. La première raison est que, dans nos messages pour la paix des années précédentes, Nous avons souligné que Nous ne parlions pas seulement en notre nom, mais au nom du Christ qui est le "Prince de la paix" dans le monde [Is 9,5] et qui a dit: "Heureux les artisans de paix, car ils seront appelés fils de Dieu" [Mt 5, 9]. Nous croyons que, sans l'éclairage et l'aide du Christ, la paix véritable, stable et universelle est impossible. Et Nous croyons aussi que la paix du Christ n'affaiblit pas les hommes, n'en fait pas un monde peureux et victime de la tyrannie des autres. Au contraire, elle les rend capables de lutter pour la justice et de résoudre quantité de problèmes avec la générosité, ou mieux, avec le génie de l'amour.

(suite, page 20)

de ci, de ça...



POUR SÛR!- Le travail est sacré, n'y touchons pas.

*** ***** ***



CES FEMMES!- Une brave dame interrogée à la barre des témoins sur son âge répond en baissant les yeux: "Je m'en remets à l'indulgence du Tribunal".

*** ***** ***

UN BON GARS.- "Tous ses supérieurs disaient du bien de lui, parce qu'il savait retenir sa langue et sa plume en temps opportun" (Kipling)

*** ***** ***

PRÉFÉRENCE.- "Il n'avait aucune préférence marquée, si ce n'est pour un bon cheval et une jolie femme" (Kipling)

*** ***** ***

RENGAINE.- Deux ou trois fois par année, on nous rapporte que "Jolly" Turenne veut "acheter LA LIBERTÉ". La plus récente rumeur veut qu'il ait "fait une offre" cette semaine même. Ce qu'a nié la SFM (n.d.l.r.- LA LIBERTÉ est la propriété de la Société franco-manitobaine). Advenant le cas où "Jolly" et ses amis réussiraient, ce serait du "joli"...

*** ***** ***

LA CANTATE DE MARCIEN FERLAND.- On nous annonce que Radio-Canada diffusera "La Basilique de Saint-Boniface", cantate de Marcien Ferland, vendredi le 13 janvier. Au réseau FM, c'est à 12 heures (midi); au réseau AM, c'est à 22 heures 20.

*** ***** ***

HÉLAS!- "Que sert, hélas, d'arroser le feuillage quand l'arbre est coupé par le pied?" (Rousseau).

*** ***** ***

AU CCFM.- A ce que l'on nous rapporte, l'administration du centre culturel ferait en ce moment des démarches pour obtenir une exposition qui se tiendrait dans le foyer de l'établissement. On demande des suggestions.

*** ***** ***

ÉLOQUENCE, QUAND TU NOUS TIENS.- Un avocat, sûr de lui, affirme: "Cet argument présenté avec une habileté de Machiavel n'est qu'une bulle de savon à laquelle je n'aurai pas de peine à couper l'herbe sous les pieds".

*** ***** ***

MENTEUR.- Un témoin énervé déclare au tribunal: "J'ai vu un homme qui fumait sa porte sur le pas de sa pipe".

*** ***** ***

OCCUPATION.- "Comme il n'avait rien à faire, il ne manqua pas de devenir amoureux" (Kipling)

*** ***** ***



À gauche: veste de chasse en gros velours écru, dont la doublure en acrylique et toile peut devenir un gilet à col, sans manche, indépendant et à porter seul. Dessous, petit gilet boutonné en velours craie, doublé également (Elisabeth de Senneville pour Initial chez Victoire. Pantalon étroit en velours écru (Initial). Chemise en flanelle de laine écru et gris (Jésus). Echarpe gris beige (Island), gants et boots lacés en mouton retourné gris clair (R. Beaulieu). À droite: grande canadienne en toile de bâche grège fourrée et gilet sans manche, à capuche, dans la même fausse fourrure (A.M. Beretta pour Ramosport, chez O'Hara). Pull kaki à petit col châle (Lil). Large jupe-culotte froncée en drap kaki (A.M. Beretta). Bottes hautes (Maud Frizon). Gants jacquard (Printemps). [*Dans MARIE CLAIRE*]

Cours de danse pour Adultes
Organisés par LES GAIS MANITOBAINS
En collaboration avec
Le Collège de Saint-Boniface

ATELIER JANVIER

Atelier provincial de danse
Fin de semaine - 27 au 29 janvier 1978
Sainte-Anne

Fiche d'inscription

NOM ....

ADRESSE .... TÉLÉPHONE ....

.... CODE POSTAL...........

Choisir un atelier de chaque bloc.

Bloc I -
* Gigue intermédiaire
* Formation d'animateurs de danse (théorie)

Bloc II -
* Danses canadiennes-françaises
* Formation d'animateurs de danse (pratique)

Coût: $25.00 (transport exclu). Ci-joint: oui.......... non..........
Chèque payable à Les Gais Manitobains.

Signature:.................................

Adressez **avant le 23 janvier '78** à

Les Gais Manitobains
ENSEMBLE FOLKLORIQUE

340 boul. Provencher, Saint-Boniface, Man. R2H 0G7

Le 100 NONS présente



VOL NOLISÉ DÉPART:	**les 20, 21, 22 janvier**
HEURE:	**8h30 p.m.**
DE L'AÉROGARE:	**Salle du 100 nons 340, Boul. Provencher**

NOUVELLES DE CHEZ NOUS

Encore une fois, Noël nous revient avec ses mêmes refrains, ses mêmes déploiements de couleurs, de lumières qui scintillent donnant ainsi un air de fête.

Dans les maisons, mille et un décors que l'imagination peut suggérer racontent notre joie de la naissance du Sauveur. Cette année au Foyer Chez-Nous, une ombre de tristesse est venue amoindrir cette joie. En effet, la veille, Monsieur Ferraton, notre gérant, nous annonçait son départ. Pour un bon nombre, ce fut un choc, pour d'autres un peu de panique, pour d'autres encore un extrême regret. Il me serait impossible de dire tout le bien que M. et Mme Ferraton ont apporté; l'aide physique et morale aux malades, aux handicapés, à ceux confinés aux quatre murs de leur chambre, bref à tous ceux qui avaient besoin d'aide.

Les années, les jours passent et ne se ressemblent pas. L'an dernier, M. et Mme Ferraton et leur famille, recevaient tous les résidents, leur "grande famille", à un goûter. Chacun reçut un cadeau des plus ingénieux: le portrait de la maison de Chez Nous fait à la main par une artiste du Foyer, Mlle Roberta Tellier. La franche gaieté régnait et le souvenir de cette fête restera gravé dans nos coeurs. C'est un souvenir inoubliable.

Nous espérons que l'année 1978 leur apportera à tous deux, bonheur, santé, succès. Beaucoup se joignent à moi pour leur offrir ces voeux.

Emma Ayolle



fédération provinciale des comités de parents
Au service de tous les comités de parents intéressés au développement et à l'épanouissement de l'éducation française.
340, boulevard Provencher
Saint-Boniface

PIERRE LAURENCELLE
Directeur général

TEL.: 247-9666
RES.: 256-1341

LA  NOUS INFORME

En ces temps incertains Une chose est certaine...

La garderie "LE PETIT BONHEUR" est ouverte!
de 8h00 à 17h tous les jours de la semaine

COURS DE SURVEILLANCE EFFICACE

N'oubliez pas le cours de "surveillance efficace" offert par la S.F.M. en collaboration avec le Collège Universitaire de Saint-Boniface. A notre connaissance, ce cours est le premier à être offert en français dans l'Ouest canadien.

OÙ: Collège Universitaire Saint-Boniface
QUAND?: 27, 28 et 29 janvier
INSCRIPTION: $35.00
INFORMATION: Jean-Louis - 233-4915

ASSOCIATION DES UNIVERSITAIRES DU COLLÈGE DE SAINT-BONIFACE

Les étudiants du Collège Universitaire de Saint-Boniface présentent vendredi, samedi et dimanche les 13, 14 et 15 janvier à 20h30, à la salle académique, 196 avenue de la Cathédrale, un spectacle de musique et de chant, intitulé: "EN PLEINE ÉCLOSION". La soirée sera parsemée de poésie, de chorégraphie et de diaporamas. Tous sont bienvenus. Les billets sont en vente à la Librairie Landry et au bureau de l'A.U.C.S.B.

Vincent Dureault
Pour le Conseil Jeunesse Provincial

LA MÉGÈRE APPRIVOISÉE

de
William Shakespeare

adaptation
Charles Bolster

Présentée au
COLLÈGE DE SAINT-BONIFACE
Salle Martial Caron
26, 27 et 28 janvier à 20h30
29 janvier à 14 heures

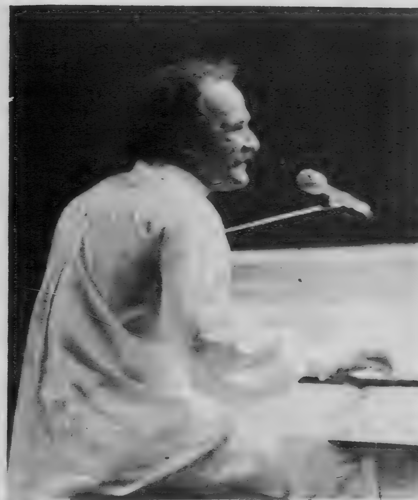


Prix d'entrée: $3.50 adultes
$2.50 étudiants
et âge d'or

Les billets sont en vente au bureau de réception du CUSB, au CCFM et à la Librairie Landry



GERRY ET ZIZ





À VEDETTES EN DIRECT
MARDI À 20H30



SAMEDI À 18H00



GÉNIES EN HERBE

les 2 équipes s'affronteront sur leurs connaissances générales, sous la conduite du meneur de jeu:
Pierre D'Auteuil
et du juge:
Robert Painchaud

C'est une réalisation de Marie Benoist-Martin.

François Savoie succède à Martin Cloutier comme réalisateur de l'émission HEBDO.

Dimanche à 19h, l'animateur Maurice Auger vous proposera 2 sujets:

- Le développement de la crise du Centre Culturel Franco-Manitobain

- Les réalisations du gouvernement de Monsieur Lyon , depuis 3 mois

François Savoie

HEBDO

LE VOYAGEUR A INVITÉ LES COQUELUCHES À VENIR ANIMER LEUR ÉMISSION, À SAINT-BONIFACE, PENDANT LE FESTIVAL.



Guy Boucher et Gaston L'Heureux



***LE VOYAGEUR:* M. Lucien Loiselle**

L'émission Les Coqueluches aura donc lieu, au Centre Culturel Franco-Manitobain, du 13 au 17 février, tous les jours. De nombreuses vedettes y participeront et on fera appel à tous les Franco-Manitobains. De plus amples détails, dans les prochaines éditions de "en direct".

Nous sommes heureux d'accueillir à CBWFT, Monsieur Jean Jacques Le François qui occupera, à partir du 16 janvier, le poste de chef de Pupitre à la salle des nouvelles.
Son travail consistera à sélectionner les nouvelles par ordre d'importance afin de composer le bulletin de fin de soirée. Il devra également les réajuster, selon leur développement et aussi être aux aguets pour tout ce qui pourrait survenir à l'improviste.

Monsieur Le François dont le talent et la compétence ne sont plus à prouver, fera, nous n'en doutons pas, un excellent travail. Nous lui souhaitons bonne chance.

GERRY ET ZIZ À VEDETTES EN DIRECT



MARDI À 20H30

Gerry et Ziz, vous les connaissez, ce sont nos deux joyeux troubadours manitobains dont le talent est reconnu et acclamé partout où ils se produisent. Au cours de cette émission, enregistrée en décembre dernier au Manitoba Theater Center, Gerry, de sa voix chaude et grave, chantera: Manifesto, Verbe Infinitif, Viens à moi et Histoire d'Antan, accompagné au piano par Ziz, qui interprètera une pièce instrumentale intitulée: Hassless.

Une émission signée Marcel Collet

Lundi à 19h30: ÉCHOS DE LA RIVIÈRE ROUGE
Deuxième émission de la série: "UNE SOIRÉE MÉTISSE"

Chez les Métis Canadiens-Français, la vie ne se limite pas à la famille, bien qu'elle y joue un rôle prépondérant. Les voisins, les amis, sont toujours les bienvenus. Et ils viennent même de loin, comme Roger Ducharme de la Saskatchewan.

Il est si agréable de se réunir et de se laisser envoûter par le violon de Marcel Meilleur et de passer une bonne soirée. Au cours de cette deuxième émission de la série ÉCHOS DE LA RIVIÈRE ROUGE, réalisée par Marcel Collet, nous vous invitons à "vivre une soirée entièrement métisse".



EN DIRECT SUR VOS ECRANS CETTE SEMAINE

CBWFT

SAMEDI

14 janvier

9h00 HEIDI
"Des visiteurs inattendus".

9h30 WICKIE
"Lolo, le poulain".

10h00 TEMPOREL
"L'Envol du dragon".

10h30 JOE LE FUGITIF
"L'Autobus du bon Dieu".

11h00 ES-TU D'ACCORD?

11h30 DECLIC
"Les Animaux".

12h00 SEMAINE PARLEMENTAIRE

13h00 LES HEROS DU SAMEDI
Du PEPS de l'Universite Laval à Québec. Championnats du Québec de patinage artistique.

14h00 FEMME D'AUJOURD'HUI
"Le Point sur la situation des femmes chefs de famille vivant de l'assistance sociale".

15h00 DEFI
"La Thaïlande". Paul Turcot, à 25 ans, est préoccupé par les problèmes du Tiers Monde.

15h30 CINEMA-JEUNESSE
Pluk, naufragé de l'espace. Dessins animés réalisés par Jean Image.
Les Petits Explorateurs. A la campagne, en explorant la nature, un garçon et une fillette découvrent un chat qui se débat au milieu de la rivière (Can.).

17h00 BAGATELLE

18h00 GENIES EN HERBE
Saint-Pierre-Jolys vs. Collège Louis Riel

18h30 TELEJOURNAL

18h35 ICI, AILLEURS
D'Edmonton. "Les Arts en Alberta" (dernière de 2). Les arts visuels, la formation artistique et l'emplication des artistes dans la vie de tous les jours.

19h00 LA SOIREE DU HOCKEY
Du Forum de Montréal, les Bruins de Boston rencontrent les Canadiens

21h30 LA FEMME BIONIQUE
Avec Lindsay Wagner et Richard Anderson "Méditation"

22h30 TELEJOURNAL
Lecteur: Gaétan Barrette

22h45 NOUVELLES DU SPORT

23h00 POLITIQUE FEDERALE
Le Nouveau Parti démocratique

23h10 CINEMA
Dernier train pour Frisco. Western réalisé par Andrew V. McLaglen, avec George Peppard, John Vernon et Diana Muldaur. Après avoir réussi un vol de train, un homme est emprisonné à la suite d'un stratagème mis au point par un complice. A sa sortie de goêle l'homme retrouve le traître en Californie devenu un important rancher et s'apprêtant à dépouiller de leur or des mineurs chinois L'homme se range du côté des Chinois (USA 70).

1h15 CINE-NUIT
L'Arrangement. Drame réalisé par Elia Kazan, avec Kirk Douglas, Deborah Kerr, Richard Boone et Faye Dunaway. Un homme parvenu au faîte de la réussite rate le suicide qu'il avait prémédité. La convalescence est pénible et la maladie, puis la mort de son vieux père sont l'occasion de douloureux retours en arrière (USA 69)

DIMANCHE

15 janvier

9h00 TOM ET JERRY
Dessins animés.

9h30 LES CONTES DE LA RIVE
"Un aspirateur amphibie" (dernière de 2).

9h45 L'EGLISE EN PAPIER
"Le Voyage de Paul à Athènes et à Corinthe".

10h00 LE JOUR DU SEIGNEUR
De l'Eglise évangélique luthérienne française à Montréal.

11h00 SECOND REGARD
Jacques Grand'Maison, sociologue, fait une rétrospective de l'année 1977 et une prospective des enjeux de l'année 1978.

12h00 LA SEMAINE VERTE
Entrevue avec le ministre de l'Environnement du Québec.

13h00 D'HIER A DEMAIN
Au nom de la race. Documentaire réalisé par Clarissa Henry et Marc Hillel (dernière de 2). "La Pologne". Les Méfaits de la germanisation organisée de la race teutonne.

14h00 L'UNIVERS DES SPORTS
De l'hippodrome du Parc Richelieu, le Grand Prix du Saint-Laurent des compétitions de motoneige 1978.

15h30 SPORTHEQUE
"Wimbledon 77". Quart de finale - hommes, avec John McEnroe et P.C. Dent.

16h30 LE SOLITAIRE DE VILLE-D'AVRAY
Jean Rostand, écrivain, biologiste, moraliste (2e de 6). "Les Vocations de Jean Rostand".

17h00 LE SUPER BOWL
Du Superdome de la Nouvelle-Orléans Le XIIe Super Bowl met aux prises les champions de la Conférence américaine et les champions de la Conférence nationale du football américain

20h00 HEBDO
Une page de l'Actualité Manitobaine. Anim.: Maurice Auger. Réal.: François Savoie

20h30 TERRE ET MOISSONS
L'Evolution de l'agriculture dans les pays en voie de développement. 2e de 13. "Les Famines".

21h00 LES BEAUX DIMANCHES
Coup de sang. Pièce de Jean Daigle, avec Huguette Oligny, Françoise Faucher, Joanne Garneau, Béatrice Picard et Daniel Gadouas. A la campagne au début du siècle, trois femmes vivent ensemble: la mère, sa fille Julie restée célibataire et sa bru Marie. A l'annonce du mariage de Julie, la mere lui propose de venir habiter à la ferme avec son mari. Henri se retrouvera seul au milieu de quatre femmes. Mise en scène et réal Louis-Georges Carrier.
et real.: !

22h30 TELEJOURNAL
Lecteur: Gaétan Barrette.

22h45 SPORT-DIMANCHE

23h00 CINE-CLUB
La Méprise. Drame réalisé par Alan Bridges, avec Sarah Miles, Robert Shaw et Peter Egan. Après la mort de son mari, une femme rencontre un chauffeur et la conversation qu'ils tiennent lui fait du bien. Celui-ci se méprend sur l'intérêt qu'elle lui porte (Brit.)

LUNDI

16 janvier

8h55 THE SUN RUNNERS

9h15 LES 100 TOURS DE CENTOUR
"Le Tapis grimpant".

9h30 LES ORALIENS

9h45 EN MOUVEMENT

10h00 UNE FENETRE DANS MA TETE
"Est-ce qu'il y a un esquimau?"

10h15 VIRGINIE
Raymond Pesant. "Mireille".

10h30 MAGAZINE-EXPRESS
De Trois-Rivières. "Nutrition".

11h00 LES TROUVAILLES DE CLEMENCE
Consommation: comment acheter des tissus synthéthiques.

11h30 LAUREL ET HARDY
"Les Rapaces".

12h00 SESAME

12h30 LES COQUELUCHES

13h30 TELEJOURNAL
Lecteur: Géralde Lachance.

13h35 FEMME D'AUJOURD'HUI
Le Dr Alfred Tomatis parle du rôle de la télévision dans la vie des gens et surtout des enfants.

14h30 CINEMA
Dans l'enfer de Monza: Formule 1. Aventures réalisées par James Reed, avec Brad Harris.

16h00 BOBINO

16h30 ALEXANDRE ET LE ROI
"Le chroniqueur du roi".

17h00 L'HEURE DE POINTE

18h00 CE SOIR - régional

18h30 CE SOIR - national

19h00 A COMMUNIQUER

19h30 ECHOS DE LA RIVIERE ROUGE
2ème émission: "La soirée métisse".

20h00 A CAUSE DE MON ONCLE
Chez l'oncle Procule, on prend des bains de pieds. Rita rencontre un égyptologue qui désire l'amener en Egypte. Réal.: Louis Bédard.

20h30 LE PONT
"Eros ou la révélation". Après plusieurs mois, Jacques rencontre Diane par hasard. Réal.: François Jobin.

21h00 TELE-SELECTION
Le mort a disparu. Drame réalisé par James Goldstone, avec John Forsythe, Earl Holliman. Un homme en route pour San Francisco tue accidentellement une personne. Fortement ému, il entre dans une maison et appelle la police qui arrive pour constater qu'il n'y a pas de cadavre. Cet homme va vivre un véritable cauchemar dans cette ville où tout le monde affirme qu'il n'y a pas eu d'accident (USA).

22h30 TELEJOURNAL
Lecteur: Normand Harvey.

22h55 NOUVELLES DU SPORT

23h05 ARSENE LUPIN
Avec Georges Descrières et Christine Buchegger. Réal.: Jean-Pierre Decourt. "Arsène Lupin prend des vacances"

24h05 CINEMA
Les plus belles escroqueries du monde. Sketches réalisés par Hironichi Horikawa, Roman Polanski, Ugo Gregoretti, Claude Chabrol et Jean-Luc Godard, avec Gabrielle Giorgelli, Guido Giuseppone, Jean-Pierre Cassel, Francis Blanche et Catherine Deneuve.

MARDI

17 janvier

9h15 PASSE-PARTOUT

9h45 EN MOUVEMENT
"Taille".

10h00 YOU HOU
"La Terre" (1re de 3).

10h15 AU JARDIN DE PIERROT
"La Ronde des ronds".

10h30 MAGAZINE-EXPRESS
"L'Art floral".

11h00 LES TROUVAILLES DE CLEMENCE
Cuisine: le biftek suisse

11h30 DOCTEUR SIMON LOCKE
Avec Sam Groom. "Le Démon de midi".

12h00 LE MONDE EN LIBERTE
"Au soleil du Grand Nord".

12h30 LES COQUELUCHES
Réal.: Jean-Paul Leclerc.

13h30 TELEJOURNAL

13h35 FEMME D'AUJOURD'HUI
Témoignage de quatre femmes de la région de l'Outaouais.

14h30 CINEMA
Un amour de Tchékhov. Drame réalisé par Serge Youkevitch, avec Marina Vlady, Nicholas Grin.

16h00 BOBINO

16h30 PICOTINE
"La Pilule magique".

17h00 L'HEURE DE POINTE
Chroniques du mardi: les livres.

18h00 CE SOIR - régional

18h30 CE SOIR - national

19h00 LE MONDE MERVEILLEUX DE DISNEY
"Livraison spéciale".

20h00 GRAND-PAPA
Marcel veut ouvrir un bureau de cartomancie, mais Charles-Henri refuse de lui prêter l'argent. Véronique a peur de mourir. Réal.: Geneviève Houle.

20h30 VEDETTES EN DIRECT
Invités: Gerry et Ziz. Au programme: "Manifesto", "Verbe infinitif ou Chanson de grammaire", "Viens à moi", "Au revoir", "Histoire d'antan" et "Hassles". Réal. à Winnipeg: Marcel Collet.

21h00 LES AS
Guy et Bill Meilleur essaient vainement de déchiffrer le message de France. Comment cette affaire finira-t-elle? Réal.: Guy Hoffmann.

21h30 TELEMAG
Magazine d'actualité animé par Pierre Nadeau.

22h30 TELEJOURNAL

22h55 NOUVELLES DU SPORT

23h05 RENCONTRES
Invité: Gérard Klein, romancier, spécialiste de science-fiction. Il a publié "Les Seigneurs de la guerre", "La Loi du talion" et des anthologies de science-fiction.

23h35 PROPOS ET CONFIDENCES
Claire Martin se raconte (1re de 2). Réal.: Jean Faucher.

24h05 CINEMA
Point de chute. Drame réalisé et interprété par Robert Hossein, avec Johnny Halliday et Pascale Rivault. Une jeune lycéenne de la haute bourgeoisie est enlevée par trois bandits armés. Elle est confiée à la garde du plus jeune (Fr. 69)

MERCREDI

18 janvier

9h15 LES 100 TOURS DE CENTOUR
"Au volant".

9h30 LES ORALIENS
"La Tempête de neige".

9h45 EN MOUVEMENT
"Conditionnement physique général". Le ski de fond.

10h00 LA BOITE A LETTRES

10h15 VIRGINIE
"La Petite Etoile".

10h30 MAGAZINE-EXPRESS
"Etre parents".

11h00 LES TROUVAILLES DE CLEMENCE
Design: simple manteau d'hiver.

11h30 MON PAYS, MES AMOURS
"Ma maison est une île". Des gens de l'île d'Orléans nous parlent de leurs belles vieilles maisons et des coutumes d'antan.

12h00 MINI-FEE
"Le Petit Cheval".

12h30 LES COQUELUCHES
Réal.: Normand Mathon.

13h30 TELEJOURNAL

13h35 FEMME D'AUJOURD'HUI
"Shakti". Monique Crouillère réalisatrice-cameraman, et Anne-Claire Poirier, réalisatrice productrice à l'ONF, parlent de ce film sur la condition de la femme en Inde.

14h30 LE TEMPS DE VIVRE
Des membres de l'Association des policiers retraités de Montréal relatent l'historique et le fonctionnement de la police.

16h00 BOBINO

16h30 LE GRENIER

17h00 L'HEURE DE POINTE

18h00 CE SOIR - régional

18h30 CE SOIR - national

19h00 LES BELLES HISTOIRES DES PAYS D'EN HAUT
"L'Orpheline". Mathilde Duhêtre, une pauvre orpheline, cherche un emploi comme servante. Emission de Bruno Paradis, réalisée par Yvon Trudel.

20h00 JAMAIS DEUX SANS TOI

20h30 RETRO-SPEC
L'Année 1949. Invitée: Micheline Legendre. Sujet: la Chine de Mao.

21h00 HORS SERIE
Richelieu (dernière de 6). "Les Caprices de la Providence". Louis XIII est jaloux de la puissance du Cardinal. Pour s'assurer la faveur royale, Richelieu introduit le marquis de St-Mars auprès de Louis. Le protégé du Cardinal veut surpasser son maître et épouser la princesse Marie de Gonzague. Richelieu s'oppose à cette mésalliance. St-Mars, furieux, complote pour le perdre mais la Providence veille sur le Cardinal.

22h00 CONSOMMATEURS AVERTIS
Animateur: Simon Durivage.

22h30 TELEJOURNAL

22h55 NOUVELLES DU SPORT

23h05 REFLETS D'UN PAYS
D'Ottawa. "Le Phénomène de la drogue et le problème de l'alcoolisme".

24h05 CINEMA
Le Chemin du ciel. Drame réalisé par Alf Sjoberg, avec Rune Lindstrom, Eivor Landstrom et Anders Herickson.

JEUDI

19 janvier

9h15 PASSE-PARTOUT

9h45 EN MOUVEMENT
"Troisième âge".

10h00 YOU HOU
"Le Nez".

10h15 MINUTE MOUMOUTE!

10h30 MAGAZINE-EXPRESS
"La Coupe de viande".

11h00 LES TROUVAILLES DE CLEMENCE
Comment remplacer les fonds de chaises de paille ou de babiche avec des éclisses de frêne.

11h30 LES ANIMAUX CHEZ EUX
"Les Beautés de la baie Georgienne".

12h00 FIFI BRINDACIER
"Les Randonnées de Fifi Brindacier". (1re de 4).

12h30 LES COQUELUCHES
Réal.: Martin Gaudreau.

13h30 TELEJOURNAL

13h35 FEMME D'AUJOURD'HUI
"Les jeunes diplômés et le chômage". Table ronde sur ce phénomène de plus en plus fréquent et qui diminue le nombre des inscriptions à l'université.

14h30 CINEMA
273 jours au-dessous de zéro. Documentaire réalisé par Jersy Bossak. Considérée comme un pays perdu, la Sibérie, depuis 1955, a exploité ses richesses naturelles. Grâce à des scientifiques à des technologues, elle s'industrialise (Pol. 68).

16h00 BOBINO

16h30 GRUJOT ET DELICAT

17h00 L'HEURE DE POINTE

18h00 CE SOIR: Régional

18h30 CE SOIR: National

19h00 LES PIERRAFEU
"Soyez bons pour vos amis". En voulant rendre service à son ami Fred, Arthur se met les pieds dans le plat.

19h30 DU TAC AU TAC
"Les Elections scolaires".

20h30 LES GRANDS FILMS
Les Poulets. Policier réalisé par Richard A. Colla, avec Burt Reynolds, Yul Brynner et Raquel Welch. Dans un petit commissariat de Boston, les policiers sont débordés: un criminel menace la vie d'un haut fonctionnaire et exige une rançon; la menace pèse ensuite sur un millionnaire, et un maniaque sexuel tente des assauts répétés (USA 72).

22h30 TELEJOURNAL

22h55 NOUVELLES DU SPORT

23h05 CINEMA
Dis-moi qui tu es. Drame réalisé par Larry Peerce, avec Beau Bridges, Meredith Baxter, Walter Brooke et Neva Patterson. Une jeune fille annonce à ses parents adoptifs son départ pour Los Angeles. Elle se joint à un groupe qui, à son instar, veulent découvrir le secret de leur naissance (USA 74).

24h30 CINE-NUIT
En route vers Rio. Comédie réalisée par Norman McLloyd, avec Bing Crosby, Bob Hope et Dorothy Lamour.

VENDREDI

20 janvier

9h15 LES 100 TOURS DE CENTOUR
"Quand Centour rêve".

9h30 LES ORALIENS
"Jeux de neige".

9h45 EN MOUVEMENT
"Conditionnement physique général".

10h00 TAM-TAM
Les mécanismes logiques de la pensée: "La Sériation".

10h15 VIRGINIE
"Bridou".

10h30 MAGAZINE-EXPRESS
"Cardiologie".

11h30 ROBINSON SUISSE
"Le Naufragé".

12h00 SESAME

12h30 LES COQUELUCHES
Réal.: Michel Gaumont.

13h30 TELEJOURNAL

13h35 FEMME D'AUJOURD'HUI
Réal.: Claude Routhier.

14h30 LES ATELIERS
Des retraités ont choisi comme loisir de faire de la radio-amateur.

15h30 AU JARDIN DE PIERROT
"Ca roule".

15h45 DU SOLEIL A CINQ CENTS

16h00 BOBINO

16h30 LE GUTENBERG
"Le Pigeon voyageur".

17h00 L'HEURE DE POINTE

18h00 CE SOIR - régional

18h30 CE SOIR - national

19h00 MARCUS WELBY, M.D.
"L'Etrange Comportement de Paul Kelland".

20h00 ALLER-RETOUR
La ville de New York, avec René Homier-Roy.

20h30 FORUM
Emission d'information animée par Louis Martin.

21h30 SCENARIO
La Télévision du bonheur. Texte de Jacqueline Barrette, Isabelle Doré, Jacques Grisé, Claude Meunier, Jean-Pierre Plante et Serge Thériault.

22h00 SCIENCE-REALITE
Magazine d'actualité scientifique. "L'Ataxie de Friedreich". Les recherches passées et actuelles sur cette maladie. "Les Sondages". Qu'est-ce qu'un sondage scientifique? Quelles sont les normes utilisées à cette fin?

22h30 TELEJOURNAL

22h55 NOUVELLES DU SPORT

23h05 CINEMA
Dracula vit toujours à Londres. Drame réalisé par Alan Gibson, avec Christopher Lee, Peter Cushing, Michael Coles et Joanna Lumley. Un volontaire des Service secrets londoniens s'infiltre dans un club privé où se pratiquent des séances d'occultisme. Il y trouve la mort mais il laissera un micro-film à Scotland Yard pour fins d'enquête. Un inspecteur aidé d'un spécialiste en matière de spiritisme tentent de percer le mystère (Brit. 73).

24h30 CINE-NUIT
Pauvres fous. Drame réalisé par Tom Gries, avec Jason Robarts, Katherine Ross et Scott Hylands. Le hasard favorise une rencontre entre un homme et une femme. Mariée à un avocat riche et ambitieux, la jeune femme désire divorcer.

Elisa Houde (née Charlet)

Le 4 janvier 1978, au Centre Hospitalier Taché, est décédée à l'âge de 90 ans, Mme Elisa Houde, anciennement de Saint-Norbert.

La messe des funérailles, précédée de la récitation des prières le samedi 7 janvier à 9h30 a.m., fut célébrée en l'église de Saint-Norbert par le Père C. Dufort, assisté du Père Lucien, trappiste. L'inhumation eut lieu dans le lot familial du cimetière de Saint-Norbert.

Mme Houde fut précédée dans la tombe par son mari, M. Alphonse Houde, le 16 septembre 1962, ainsi que par ses parents, M. et Mme Edouard Charlet anciennement de La Broquerie. Elle laisse dans le deuil de nombreux cousins.

Mme Houde enseigna dans les écoles de Sainte-Anne et Saint-Norbert pendant 50 ans. Elle fut aussi très active comme membre du Cercle Molière.

La chapelle Funéraire Philip Coutu, 156, rue Marion, était en charge des arrangements.

Mme Marie-Albina Lanthier

Le 29 décembre 1977, au Centre Hospitalier Taché, est décédée à l'âge de 81 ans, Mme Marie-Albina Lanthier, épouse bien-aimée de M. James Lanthier du 211, rue Coniston, Saint-Boniface.

Des prières, suivies de la messe des funérailles furent récitées le samedi 31 décembre en l'église Holy Cross. L'enterrement suivit dans le lot familial du Glen Lawn Memorial Gardens.

Outre son époux James, Mme Lanthier laisse dans le deuil un fils, Roland de Winnipeg; deux filles, Mme P. Pochailo (Juliette) d'Ottawa, et Mme L. Boyd (Yvette) de International Falls, Minnesota; 14 petits-enfants et 11 arrière-petits-enfants; trois frères, Léo, Paul et Will de Winnipeg; trois soeurs, Mme Annie Wenden d'Edmonton, Alta, Mme Alda Leblanc et Mlle Jeannette Lanthier de Winnipeg. Mme Lanthier fut précédée dans la tombe par un fils Rudy en 1971.

Elle était très active dans la "Catholic Women's League" de la paroisse Holy Cross.

Si les amis le désirent, un don à une oeuvre de charité de leur choix serait préférable à des fleurs.

La Chapelle Funéraire Philip Coutu était en charge des arrangements.

RECTIFICATIF

Dans la nécrologie de M. Ovide Sarrasin, nous avions omis involontairement le nom d'un porteur. Voici le paragraphe rectifié:

"Les porteurs, petits-fils du défunt, étaient: Edouard Sarrasin, Jacques Saint-Vincent, Omer Beaudry, Omer Sabourin, Richard Dupuis et Jean Sarrasin.





Mme Marie-Antoinette Des Rosiers

Le 29 décembre 1977 est décédée à l'hôpital Saint-Boniface à l'âge de 91 ans, Mme Marie-Antoinette Des Rosiers du 215, rue Roger, Saint-Boniface.

La messe des funérailles, précédée de la récitation des prières, fut célébrée par le Père L. Godbout, O.M.I., en l'église du Précieux-Sang. L'inhumation suivit dans le lot familial du cimetière de Saint-Boniface.

Marie-Antoinette, fille de Emile Dubois et d'Anna Delorme, naquit à Saint-Guthbert, Québec, le 26 septembre 1886. En 1894, à l'âge de 8 ans, Marie-Antoinette quittait Québec avec ses parents et arrivait à l'ancienne gare du Chemin de Fer Grand Tronc, à l'angle des rue Water et Main, à Winnipeg, où est actuellement situé l'édifice du fédéral. Des amis de Lorette les rencontrèrent à la gare et avec leurs bagages, se rendirent à Lorette où ils s'établirent dans leur première maison. Quelques années plus tard, M. Dubois commença une manufacture de fromage à Richer au Manitoba, et son produit remporta plusieurs prix à la Foire d'Hiver de Toronto. En 1902, Marie-Antoinette épousa Edmond Des Rosiers de Letellier et alla demeurer à Richer pour un an. Ils déménagèrent ensuite à Saint-Boniface et y élevèrent 10 enfants, six filles et quatre fils. Mme Des Rosiers demeura sur la rue Roger à Norwood pendant 70 ans.

Mme Des Rosiers fut précédée dans la tombe par son mari, Edmond, en 1952, et par trois enfants, Mme Erny Woods (Anna), Donat et Antonin.

Grâce à ses ferventes prières de mère, ses quatre fils revinrent sains et saufs de la deuxième guerre mondiale.

La défunte laisse dans le deuil deux fils, Emilio de Saint-Boniface, et Jean à la maison; cinq filles, Mme G. Stragier (Jeanne), Mme E. Des Rosiers (Rosianne), Mme G. Turcotte (Fabiola), Mme G. Toupin (Lucille), toutes de Winnipeg, et Mme R. Desaulniers (Aline) d'Edmonton, Alta; deux brun, *Mme Julia Des Rosiers de* Thunder Bay, Ont., et Mme E. Des Rosiers (Clara) de Saint-Boniface; 22 petits-enfants; trois soeurs, Mme A. Mousseau (Fabiola), Mme J. Demontigny (Eva) et Mme D. Leclerc (Agathe), toutes de Winnipeg.

Vous sera regrettée maman, car vous étiez la meilleure des mères, mais Dieu vous a appelée pour joindre son Royaume et retrouver papa. Que Dieu vous bénisse. Nous nous reverrons encore.

La Chapelle Funéraire Philip Coutu, 156, rue Marion, était en charge des arrangements.

M. Joseph Beaudette, âgé de 84 ans, s'est éteint doucement le Jour de Noël à l'hôpital de Morris après avoir été victime d'une crise cardiaque à sa résidence, au Manoir, avant la messe de minuit.



M. Joseph Beaudette

Chrétien convaincu, il sut montrer le chemin de l'église à ses nombreux enfants; catholique fervent il se préparait depuis longtemps à paraître devant le Souverain Juge.

C'est toujours avec grande joie qu'il accueillait ses amis prêtres au Manoir. Il était toujours présent pour porter secours. Il prit une part active aux mouvements coopératifs, à l'établissement de la Caisse Populaire et à son poste de commissaire d'école. En lui régnaient la justice, l'honnêteté et la charité.

Il passa courageusement à travers ses peines, maladies et épreuve. Les années 1957 et 1968 furent les plus douleureuses car il eut à surmonter la perte de sa première femme Marie-Anne (Sabourin) et d'Agnès (Brodeau) sa deuxième femme.

Toute la famille pleure la mort de cette personne si chère. Parents et amis garderont de lui un très bon souvenir.

Le défunt laisse dans le deuil cinq fils, Alphonse, Lucien, Léonide, et René de Saint-Jean-Baptiste ainsi qu'Olivier de Saint-Pierre-Jolys; cinq filles, Mme Victor Bouchard (Claire), Mme Alcide Colette (Carmelle), Mme Léandre St-Godard (Angéline), Mme Roland Marion (Alice) de Saint-Jean-Baptiste, et *Mme Raymond Labossière (Yvonne) de Somerset;* 52 petits-enfants et 31 arrière-petits-enfants, ainsi que deux soeurs, Mme Zélia Courcelles et Exilda Sabourin, et quatre frères, Willie, Donat, Edouard et Aimé.

Les prières furent récitées en l'église paroissiale de Saint-Jean-Baptiste le 26 décemgre à 8 heures du soir, et la messe des funérailles fut célébrée au même endroit le 27 décembre à 3h30 p.m. L'abbé Pierre Gagné concélébra le service avec MM. les abbés Ubald Lafond et Lionel Thibault et le Père Gérald Labossière, O.M.I. Après l'inhumation, les parents et amis se rendirent au sous-sol de l'église pour rencontrer la famille éprouvée. Un goûter fut préparé et servi par La Ligue des Femmes Catholiques.

Parmi les nombreuses notes que le défunt laissa, il y en a une qui résume très bien sa dernière pensée: "Aimez-vous bien, montrez le bon exemple.. je ne vous dis pas adieu mais plutôt au revoir".

REMERCIEMENTS

Les enfants de Joseph Beaudette remercient tous les paroissiens, parents et amis de leur présence *aux prières et aux funérailles. Un merci spécial à l'abbé Pierre* Gagné, curé, qui assista le malade dans son agonie, aux gens du Manoir qui l'ont soulagé et lui ont prêter mainforte, au docteur Taylor qui passa la dernière nuit à son chevet, enfin aux membres de la Chorale pour le beau chant, et aux Dames de La Ligue pour le bon goûter.

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNA LA SUCCESSION DE FEU MARIE-ANTOINETTE DESROSIERS, de la ville de Winnipeg, au Manitoba, veuve de Edmond Desrosiers, autrefois de la ville de Saint-Boniface, au Manitoba, conducteur d'autobus retiré, décédé.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude du soussigné à 25-185 boulevard Provencher, Winnipeg, Manitoba, R2H 0G4, le ou avant le 13e jour de février, A.D. 1978.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 5e jour de janvier, A.D. 1978.

F. R. AVANTHAY
Procureur de la succession.

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEU JOSEPH ALPHONSE BEAUDETTE du village de Saint-Jean-Baptiste, au Manitoba, cultivateur, décédé.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés, Chambre 200, 170 rue Marion, Winnipeg, Manitoba, R2H 0T4, le ou avant le 20 février, A.D. 1978.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 5e jour de janvier A.D. 1978.

MARCOUX BETOURNAY & GUAY
Procureurs de la succession.

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEU LUMINA LEMOINE, de la ville de Winnipeg, au Manitoba, veuve.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés, 201-185 boulevard Provencher, Winnipeg, Manitoba, R2H 3B4, le ou avant le 15 février, A.D. 1978.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 5e jour du mois de janvier, A.D. 1978.

TEFFAINE, MONNIN & HOGUE
Procureurs de la succession.





LA VÉRITÉ

Etant donc justifiés par la foi, nous avons la paix avec Dieu par notre Seigneur Jésus-Christ.
(Romains 4, v. 1).



Les Gais Manitobains étaient contents

La réunion annuelle de **Les Gais Manitobains** (ensemble folklorique) eut lieu le 10 décembre '77 au cours de laquelle un nouvel exécutif fut élu: Gisèle Johnson, présidente; Jean-Paul Cloutier, vice-président; Ginette Arnal, secrétaire et Gérald Desmarais, trésorier. Merci à l'exécutif sortant de charge pour l'excellent travail accompli durant la dernière année. Un merci spécial fut énoncé à Lucien Loiselle (trésorier sortant de charge) pour son dévouement comme membre du conseil d'administration pendant les sept dernières années. Les cours de danse pour enfants de 4 à 12 ans et d'adolescents de 13 à 15 ans se continuent toujours avec entrain. Le Père Noël a visité les petits danseurs qui suivent des cours au Village Canadien pour y laisser ses souhaits de la saison et distribuer des cannes de Noël.

N'oubliez pas que notre prochain atelier de danse aura lieu à Sainte-Anne les 27-28-29 janvier. Pour plus de détails, communiquez avec **Les Gais Manitobains**, au 233-8972.

LES FAUSSES FOURRURES sont d'intelligentes tricheuses (et bien malins sont ceux qui les démasqueront), inventives, étonnantes, prêtes à nous envahir et à nous séduire. Les fausses fourrures sont des folies très sages qui apportent douceur, confort et féminité avec beaucoup d'humour. [*Dans MARIE CLAIRE*]

Une injustice quotidienne

Par Hélène Archambault

Quand une femme se fait violer, elle a eu tort d'être trop crédule, d'être trop naïve. La première chose qu'elle apprend, c'est «qu'elle a couru après»! Mais on ne s'interroge jamais sur le violeur qui lui «commet un abus de confiance». Ce dernier n'a généralement aucun sentiment de culpabilité: les femmes ont tort d'être belles, d'avoir des seins, d'être sexuées. Le droit au désir n'appartient qu'au sexe «fort», de même que le droit à la jouissance. En cette matière, la femme ne récolte que le droit à la provocation.

Marie-Odile Fargier, dans son enquête sur **Le viol**, publiée aux éditions l'Etincelle, dénonce avec beaucoup d'acuité le peu de respect accordé par notre société aux femmes en tant qu'êtres sexués, disposant librement de leur corps. Cette enquête, farcie de témoignages vécus douloureusement, décrit l'humiliation infligée aux femmes presque quotidiennement. Car, même si son ouvrage s'applique à décrire la monstruosité avec laquelle l'appareil légal souscrit à l'injustice, même s'il tente de démontrer à quel point la pensée dite «civilisée» est primitive en matière de rapports vécus entre hommes et femmes, il tente davantage d'illustrer jusqu'où notre société cautionne l'inégalité. Dès la petite enfance, on apprend aux filles à vivre sur la défensive, à avoir peur et surtout à comprendre que leur corps ne leur appartient pas tout à fait... Atrophier la connaissance de soi au point de penser que la sensualité féminine n'existe pas, au point de croire que son corps n'est qu'un vulgaire appât. «La chasse aux femmes est ouverte toute l'année!»... Titre d'un chapitre du livre qui en dit long.

Le ton de Marie-Odile Fargier est parfois violent à cause de la révolte contenue dans les mots et dans les dénonciations, mais sa logique ne faillit pas. Même les hommes sont victimes d'une éducation qui veut que leur virilité se confonde avec l'exercice de l'abus de pouvoir. Confusion classique entre la notion de force et celle de puissance. ○



À gauche: le chat sauvage apprivoisé devient gilet docile (en Dralon Tiassavel, style Chloé de Bruneton pour Vépel), sur une robe simple et carré en étamine de laine beige (Dejac), pour une tenue de vie facile. Chemisier en étamine beige (Jousse). Foulard camel (Printemps). Châle point mousse porté en turban (Cacharel). Collants de laine beige (Bonnie Doon). Boots à revers en daim (Maud Frizon). À droite: la pelisse prend un air sauvage quand elle rentre la toile et montre le poil, mais changera complètement de personnalité si vous la retournez. (*Dans MARIE CLAIRE*)

MÉLO-MANI: COURS DE SOLFÈGE

Les personnes qui désirent apprendre le solfège - cours pour "débutants" et ou cours plus "avancés" - sont invitées à s'inscrire dès maintenant en communiquant avec Mme Alice Fredette au bureau de Mélo-Mani au numéro 233-8972 (poste 32) ou au 233-5043. Ces cours pour adultes débuteront samedi matin le 28 janvier 1978 à 10h (inscription) **AU C.C.F.M.** Il s'agit de 12 sessions dont le coût est de $15.00.

(Communiqué)

MÉLO-MANI À SAINT-NORBERT

La prochaine fin de semaine chantante de Mélo-Mani aura lieu samedi et dimanche, les 21 et 22 janvier 1978 à l'école Noël-Ritchot, 45, avenue de la Digue à Saint-Norbert.

Il y aura des ateliers de chant pour adultes et étudiants de 13 ans et plus. Les enfants de 6 à 12 ans auront aussi leurs ateliers de chant, de marionnettes, de bricolage...

L'inscription débutera à 9h30 samedi matin le 21 janvier.

Inscription:
- $5.00 - adulte
- $2.50 - étudiant (13 ans et plus)
- $1.00 - enfants (6 à 12 ans)

Souper - samedi:
- $2.50 - adulte et étudiant
- $1.50 - enfant

Souper - dim.:
- $3.50 - adulte et étudiant
- $2.00 - enfant

Logement disponible dans les familles....

Vous pouvez vous inscrire dès maintenant en vous adressant à Mme Eva Paradis, 959, rue Lemay, Saint-Norbert (téléphone: 269-2374) ou appeler Mme Alice Fredette au bureau de Mélo-Mani, au 233-8972 (poste 32) ou au 233-5043.

Venez nombreux passer une agréable fin de semaine chantante à Saint-Norbert les 21 et 22 janvier prochains. On vous attend!

(Communiqué)

Suivez le guide, devenez écrivain!

Oui! qui que vous soyez et qui lisez ces lignes. Repoussez les inhibitions du type «je ne sais pas écrire», «je n'ai jamais écrit». Qu'est-ce à dire? Attendez-vous d'avoir quelque chose à exprimer pour parler? L'écriture n'est pas plus le fief des écrivains que la parole celui des orateurs.

Je prends pour acquis que vous écrirez un roman et, si ce mot vous fait peur, une histoire. Vous disposez de trois semaines de vacances? Diable! C'est plus qu'il n'en faut, à condition de suivre ma recette.

Ingrédients techniques:

1) Ayez du papier, de préférence de couleur jaune. Le jaune féconde l'imagination (surexcitation de la pupille) et coût moins cher. 2) Utilisez le stylo bille si vous manuscrivez ou le dactylo si vous... tapez. 3) Trouvez un petit coin tranquille, savoir: A) Un bureau, si vous en avez un; le cas n'échéant pas, votre chambre à coucher. B) Une taverne. Sirotez mais ne vous imbibez pas. C) Un banc de parc ombreux, en prenant la précaution de vous oindre de «Off» ou de «6-12».

Ingrédients intellectuels:

1) Un petit dictionnaire de poche. Tous les livres sont dans le dictionnaire. Reste à en tirer le vôtre. 2) Une grammaire. Il est avantageux d'en savoir les règles pour pouvoir en faire fi. 3) Un manuel de synonymes. Rien n'est mieux indiqué pour allonger un texte et répéter la même chose cinq fois, en donnant l'impression de nuancer, de subtiliser. 4) Un ou deux maîtres à écrire. Choisissez-les de l'avant-garde: Butor ou Le Clézio, ce dernier très sympathique à votre aventure qui, dans son credo, promulguait: «À mon sens, écrire et communiquer, c'est être capable de faire croire n'importe quoi à n'importe qui.»

Ingrédients thématiques:

1) Le sujet. Nul autre que vous-même. La vogue est à l'intériorité. Déballez-vous. Foin de l'enchaînement chronologique ou du déterminisme psychologique! N'allez donc pas parler d'un souper aux chandelles, à moins qu'un des personnages ait avalé la nappe pour témoigner de l'absurdité du monde. Racontez ce qui se passe quand il ne se passe rien. Faites un peu braque, c'est bien porté. 2) Le message. Qu'il soit visible et non filigrané. Si vous n'en avez pas, ne vous mettez pas martel en tête, chaque lecteur y trouvera le sien. Aujourd'hui, c'est au lecteur à montrer du génie.

Bonne chance!

Albert Brie

La Page de Bicolo ...

Allô,
Je lance mon concours du Festival du Voyageur.
J'ai hâte de recevoir ton beau dessin ou Mot Mystère!
Bicolo



Grand Concours du FESTIVAL du VOYAGEUR

Fais ce *Mot Mystère*. Le Mot caché a 11 lettres. C'est le nom d'un grand Voyageur fêté par le Festival du Voyageur.

Fourrure	Traine
Poste	Canots
Cabane	Poêle
Course	Chien
Fusils	Voyageur
Chevaux	Festival
Chants	Traites
Lard	Violon
Portage	Relais
Raquettes	Aviron
Rondin	Flèchée
Fèves	Thé
Poudre	Tuque

F	O	U	R	R	U	R	E	P	O	S	T	E
C	A	B	A	N	E	E	C	O	U	R	S	E
H	C	P	Q	A	F	L	F	U	S	I	L	S
E	H	O	U	V	L	A	R	D	L	E	H	T
V	A	R	E	I	E	I	T	R	A	I	N	E
A	N	T	T	R	C	S	F	E	V	E	S	A
U	T	A	T	O	H	E	G	E	L	E	O	P
X	S	G	E	N	E	U	C	A	N	O	T	S
I	M	E	S	O	E	Q	R	O	N	D	I	N
C	H	I	E	N	R	U	E	G	A	Y	O	V
D	I	L	A	V	I	T	S	E	F	E	R	E
T	R	A	I	T	E	S	N	O	L	O	I	V

Réponse: ....

Envoie le Mot Mystère *avant le 3 février 1978.*

Nom: ....

Adresse: ....

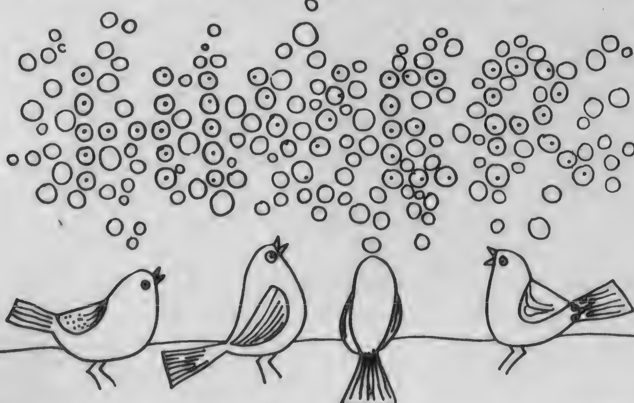
....

Age: .... No. de Membre ....

POUR LES PETITS:

Dessine-moi la TUQUE du Voyageur.

Remplis bien le coupon et envoie ton dessin avant le 3 février. Tu pourras gagner de beaux prix!





Dominique, au moment de sortir avec sa maman, lui demande:

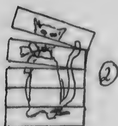
"As-tu pensé à prendre des bonbons au cas où je pleurerais?"

Ce que tu peux faire avec des cartes de Noël



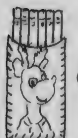
1. Un panier à papier

Tu te sers d'un boîte ronde (de patates frites) et tu colles des cartes de souhaits que tu auras coupées en morceaux (genre courte-pointe) Mets un ruban pour décorer le haut et le bas du panier. Demande à maman de t'aider à la recouvrir de verni. Il restera très beau.



2. Jeu

Tu organise une fête et tu aimerais un jeu différent? Place dans une enveloppe 3 cartes de souhaits coupées en lisières et tu les mélanges. Tu prépares une enveloppe pour chaque participant et le premier à rassembler ses 3 cartes gagne un prix!



3. Etui à crayons

Découpe 2 morceaux de 3" x 6" dans des cartes plus épaisses. Fais des trous autour de 3 côtés et brode avec de la laine. Tu pourras garder tes crayons bien en ordre.



4. Un vase ou porte crayons

Tu découpes dans tes cartes 4 morceaux de 8" de haut tel qu'illustré. Tu découpes aussi 4 morceaux exactement pareils dans du carton léger. Tu fais des trous et tu rassembles le tout avec de la laine. Si tu mets un verni clair, il se gardera longtemps!

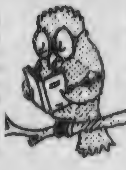


Dessine ce qui manque dans chaque dessin:



MON ÉCOLE



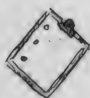


Mon école, je l'aime plus chaque année. Cette année il y a plus de jeux dans la cour. Derrière l'école nous avons des balançoires, des poteaux pour grimper et beaucoup de place pour jouer à la balle, au soccer et autres jeux. Devant l'école, il y a de beaux jeux pour les plus jeunes. Ils sont chanceux!





On est chanceux d'avoir des principaux comme M. Legal, M. Fréchette et en plus M. Desrossiers. Soeur Thérèse est une bonne maitresse et aussi Mme Hupé qu'on a eu l'an dernier. Il ne faut pas oublier Mme Pelletier et surtout Mme Bisson qui nous aide quand on joue les jeux d'équipes.



L'école, c'est une place ou on fait des projets, ou on apprend à travailler ensemble et ou on se fait des amis. On est content d'avoir Jude et Guy Boulianne qui nous gardent en santé avec l'éducation physique. M. Guy Boulianne nous apprend aussi à jouer de la flûte. C'est une bonne école et j'espère que ça va continuer!



Hubert Perrin - 5e année - 10 ans
Ecole Sainte-Anne



4484	Fiola, Brigitte, LaBroquerie	4501	Rheal Gagnon, LaBroquerie
4485	Shannon, Turner, Saint-Boniface	4502	Suzanne Saint-Onge, Saint-Vital
4486	Sherrie Turner, Saint-Boniface	4503	Julie Messier, Notre-Dame-de Stanbridge, co. Missiquoi Que.
4487	Rachelle Gauthier, Saint-Claude	4504	Mario Patenaude, Notre-Dame-de-Stanbridge, co. Missi. Qué.
4488	Raymond Beaudry, Saint-Boniface	4505	Lisa Bruce, Saint-Laurent
4489	Carole Perrin, Sainte-Anne	4506	Marc St-Onge, Saint-Vital
4490	Karen Moret, Somerset	4507	Patrick Mulaire, Saint-Boniface
4491	Joanne Damphousse, Letellier	4508	Kathy Bellemare, Saint-Malo
4492	Léo Conrad, Saint-Boniface	4509	Marc Rondeau, Saint-Léon
4493	Lynne Dureault, Fannystelle		
4494	Elaine Fillion, Dufresne		
4495	Patrick Connelly, LaBroquerie		
4496	Joël Manaigre, Lorette		
4497	Marc Manaigre, Lorette		
4498	Michel Desrochers, Saint-Norbert		
4499	Joanne Dupont, Saint-George		
4500	Monique Van de Kerckhove, Toutes Aides		

MEMBRE GAGNANT
No 3468 - Richard Manaigre
Ignace, Ontario

ATTENTION... ATTENTION!

Si tu veux devenir membre de mon Club, tu n'as quà découper le coupon ci-dessous, le remplir correctement et le retourner à:

Club de Bicolo
C.P. 262
Saint-Pierre-Jolys
Manitoba R0A 1V0

Tu recevras ensuite ta Carte de Membre. A chaque semaine un gagnant est choisi parmi tous les membres.

Nom: ....

Adresse: ....

....

Code postal: ....

Age: .... Grade: ....

Le Séminaire

Dimanche, le 4 décembre, eut lieu la réunion annuelle des parents du Séminaire de Saint-Boniface.

Cette rencontre débuta par une réunion d'affaires, et fut suivie d'un délicieux repas chaud et d'une discussion très intéressante sur "le Séminaire" et "le recrutement".

Le but premier du Séminaire est de favoriser les vocations de prêtre, de religieux, de diacre, d'apôtre laïc. Bref, former des chefs chrétiens.

Le Séminaire contribue à la formation intégrale du garçon c'est à dire physique, spirituelle, intellectuelle et morale. Le jeune apprend à devenir un chrétien responsable et ouvert aux autres. Selon les discussions, les parents sont tous extrêmement conscients de ces faits. Mais si nous regardons autour de nous, nous nous posons la question suivante: "Que se passe-t-il? Est-ce que le Séminaire atteint ses buts?" Mais n'oublions pas que l'oeuvre du Séminaire est relativement jeune (17 ans d'existence). Donc ne nous attendons pas à des résultats immédiats. C'est en effet un projet à long terme.

Les parents ont un grand rôle à jouer dans la propagation des idées du Séminaire. Le parent qui croit vraiment à l'oeuvre du Séminaire devrait être capable au sein de sa communauté d'en parler autour de lui et d'en promouvoir l'idée. Il en va de même pour le jeune qui est passé par le Séminaire et qui devrait être prêt à témoigner de ses expériences vécues dans cette maison de formation.

Si en tant que parents, nous croyons au but du Séminaire c'est à dire à la formation intégrale du jeune, nous devrions le faire connaître afin de donner la chance à plus de jeunes d'y participer. Il faudrait faire comprendre aux gens que l'argent ne devrait pas être un obstacle. Il n'y a pas de prix pour une bonne formation. Par ailleurs, on peut obtenir une aide financière par l'entremise du "Student Aid" (provincial) ou du "Fonds des bourses du Séminaire ".

Voici les membres qui forment l'exécutif du Séminaire pour l'année '77 - '78: Roger Smith, président; Germain Maquet, vice-président; Denise Fournier, secrétaire; Laurent Marcoux, trésorier; David Fillion, conseiller; Roger Parent, conseiller, Raymond Rondeau, conseiller.

Si vous désirez obtenir plus de renseignements sur le Séminaire, veuillez communiquer avec la direction au 233-2783.

Saint-Jean-Baptiste

DÉCÈS

Toutes nos sympathies à la famille Dupuis lors du décès de Roger, âgé de 55 ans. Il était l'époux de Léontine (St Godard) et père d'Albert, Bernard, Gilbert, Léa, Jacques. Son décès survint le 15 décembre à l'hôpital Victoria.

Nos sympathies aux familles Comeault lors du décès de Mme Albert Beauchamp (Comeault), soeur de Mme Ovila Sabourin et de messieurs Paul et Charles Comeault. C'est à Montréal, le 22 décembre qu'elle fut décédée.

Toutes nos sympathies vont également à la famille de Joseph Beaudette lors du décès de leur père survenu le 25 décembre à lhôpital de Morris. Nos condoléances à ses frères, Willie, Donat, Edouard, Aimé ainsi qu'à ses soeurs Exilda Sabourin et Ezilia Courcelles.

PROMPT RÉTABLISSEMENT

Nous souhaitons un prompt rétablissement à messieurs Athanase Barnabé, Ulric Saint-Godard ainsi qu'à Mme Blanche Brémault et Mme Jeanne de Saint-Boniface.

FÉLICITATIONS

A M. et Mme Ovila Sabourin et à M. et Mme Paul Comeault pour leur 40e anniversaire de mariage ainsi qu'à M. et Mme Bernard Lafond pour leur 35e anniversaire de mariage.

Mme Roland Marion

L'école française de Saint-Norbert

Allocution prononcée par le sous-ministre adjoint à l'Education française, Monsieur Raymond Hébert, à l'occasion de l'ouverture officielle de l'école Noël Ritchot, le 4 décembre dernier.

Allocution prononcée par Monsieur Raymond Hébert, à l'occasion de l'ouverture officielle de l'école Noël Ritchot le 4 décembre dernier.

(...) L'événement que nous célébrons aujourd'hui, soit l'ouverture de l'école Noël Ritchot, a une signification non seulement pour la communauté franco-manitobaine *dans son ensemble, mais bien pour le Canada tout entier. Elle est un signe tan*gible qu'à certains endroits, le Manitoba, de fait, répond encore. Après l'école Taché, c'est bien cette école ici à Saint-Norbert qui a amené le plus de gens au Manitoba, anglophones aussi bien que francophones, à définir le contenu de la politique nationale du bilinguisme, politique qui semble de plus en plus comme un vaisseau fantôme, un fantasme qui disparaît dès qu'on tente de lui donner une force concrète et tangible.

Pour les Franco-Manitobains, il est devenu clair depuis ces dix dernières années, après des tâtonnements avec différents modèles d'éducation plus ou moins "bilingue" que l'école intégralement française, foyer de la culture aussi bien que de la langue française, semble être le meilleur type d'école si l'on vise un bilinguisme complet dans le contexte manitobain. Tout autre modèle pénalise la langue française en joignant une partie plus ou moins grande du programme scolaire à la multitude des forces assimilatrices qui constituent déjà l'environnement de l'élève franco-manitobain typique.

Donc, je me dois de féliciter votre Commission scolaire d'avoir pris la décision de construire cette école, et de baser le programme qu'on y offrira sur un modèle pédagogique, linguistique et culturel solide. De plus, et surtout, je félicite les parents qui ont fait preuve de grand courage et de tenacité pour en arriver à la mise sur pied de cette école.

Il est vrai que votre but, en tant que parents, a été simplement de conserver votre *identité. Habituellement, on n'a pas à lutter pour conserver son idendité*: c'est un fait accompli dans une situation normale. Mais ici, vous avez su préserver votre identité dans des conditions difficiles et je dirais même quasi-impossibles à certains moments. Vous avez ainsi touché le filon qui se retrouve tout au cours de l'histoire des Franco-Manitobains, c'est-à-dire la tenacité. Cette caractéristique était présente lors de la création de l'Association d'éducation, organisation qui devint en réalité une sorte de Ministère de l'éducation parallèle. Ce travail collectif a porté ses fruits: la communauté francophone s'intégra au système scolaire public et en tira le meilleur parti possible.

Cependant, avec les années, on s'est rendu compte que certaines choses clochaient. En effet, certains ont démontré qu'il n'y a pas concordance entre l'amélioration dans le statut juridique de l'enseignement en français au Manitoba et la situation dans les faits. A mesure que nous avons regagné nos droits juridiques, il semble que nous ayons perdu du terrain au niveau de la situation réelle. Sans enlever le crédit qui est dû à nos prédécesseurs, je dois dire que nous pouvons envier un peu les conditions dans lesquelles ils ont eu à faire la lutte en faveur de l'éducation française. En effet, les Franco-Manitobains durant ces 40 ou 50 ans étaient regroupés dans des concentrations quasi-homogènes. Deuxièmement, ils avaient le contrôle total du système scolaire au niveau local. Troisièmement, il existait un isolement au niveau de la communication qui permettait de développer et de maintenir des valeurs locales.

Ces conditions, inutile de le souligner, n'existent plus et ne peuvent plus jamais se reproduire; il ne faut pas non plus croire qu'elles constituaient l'utopie, car elles engendraient une série d'autres problèmes. Ce qu'il faut retenir, c'est que la situation d'antan permettait un épanouissement aux niveaux linguistique et culturel, même si dans d'autres domaines, notamment au niveau économique, l'épanouissement était plus difficile.

Les changements en profondeur qui ont transformé notre société depuis les années 50 ont modifié les conditions de la lutte des Franco-Manitobains et nous obligent à repenser continuellement notre situation. L'arrivée des nouveaux média de communication, surtout la télévision, a bouleversé tout le monde, mais encore plus les minorités, quelles qu'elles soient. La télévision devient le grand égalisateur; tous reçoivent des informations semblables dans une langue semblable et enrobées de valeurs semblables. L'ennemi n'a plus de tête, il n'est plus méchant, même si parfois un certain nombre de bigots, relicats du passé, font leur apparition. Ces personnes ne sont pas nos vrais ennemis: je serais heureux de combattre un ennemi qui n'a pour seule arme que l'étroitesse d'esprit.

L'école française Noël Ritchot devient donc synonyme de la nouvelle lutte que les Franco-Manitobains livrent présentement contre l'assimilation. "Noël Ritchot", ce nom est devenu synonyme de la volonté de survie de la francophonie manitobaine durant ces dernières années. On a accusé la nouvelle génération à tort et à travers d'un manque de vigueur à se défendre et on a affirmé parfois que cela expliquait les ravages de l'assimilation. Mais il faut prendre des exemples tels que cette école et construire de nouvelles stratégies de survie basées sur des démonstrations semblables de conviction.

Je crois qu'il ne faut pas non plus négliger les nouveaux outils que nous avons en mains. Ainsi l'avènement du Bill 113, même avec toutes ses imperfections, nous a permis la création d'écoles françaises. Le Bureau de l'Education Française qui est maintenant institutionnalisé, nous assure des services pédagogiques de qualité. De plus, le Bureau contribue toujours substantiellement au financement des opérations des écoles à travers ses programmes d'octrois aux divisions scolaires; votre école en bénéficiera largement. Il faut qu'ils soient utilisés par la population dans un nouvel esprit. L'école Noël Ritchot doit être plus qu'une simple école publique: en tant qu'école communautaire, elle doit devenir un foyer d'activités culturelles pour adultes aussi bien que pour étudiants. Je souhaiterais que votre école, comme d'autres, soit ouverte à des cours pour adultes, tels que le perfectionnement de la langue, le recyclage personnel, etc... C'est ainsi que l'école doit renforcer la langue et la culture françaises pour tous les membres de la communauté.

VIOLENCE...(suite)

Notre seconde raison est celle-ci. Vous autres enfants et jeunes, vous êtes souvent portés à vous quereller. Rappelez-vous que vouloir vous montrer forts face à d'autres frères et camarades, par des querelles, des coups, des colères et des vengeances, constitue un orgueil fort nuisible. Sans doute répondez-vous que tous agissent ainsi. Nous vous disons: c'est mal! Si vous voulez être forts, soyez-le au niveau du caractère, au niveau du comportement. Sachez vous dominer. Sachez aussi pardonner et retrouver rapidement l'amitié de ceux qui vous ont offensés. C'est ainsi que vous serez vraiment chrétiens.

N'ayez de haine pour personne. Ne soyez pas orgueilleux face aux jeunes et aux adultes qui sont d'un autre milieu social ou d'un autre pays. N'agissez pas par égoïsme, par intérêt, par méchanceté, et jamais par vengeance. Nous vous le répétons.

En troisième lieu enfin, Nous pensons que vous, les jeunes, en grandissant, vous devez changer la manière de penser et d'agir du monde d'aujourd'hui, toujours enclin à se distinguer des autres, à s'en séparer, à les combattre. Ne sommes-nous pas tous frères? Ne sommes-nous pas tous membres de la même famille humaine? Et toutes les nations ne sont-elles pas obligées de marcher ensemble, pour construire la paix?

Enfants et jeunes des temps nouveaux, vous devez vous habituer à aimer tout le monde, à donner à la société le visage d'une communauté toujours meilleure, toujours plus honnête et plus solidaire. Voulez-vous vraiment être des hommes et non des loups? Voulez-vous vraiment avoir le mérite et la joie de faire du bien, d'aider quiconque est dans la nécessité? Voulez-vous accomplir de bonnes oeuvres en comptant seulement sur la récompense de votre conscience? Et bien! rappelez-vous les paroles dites par Jésus, pendant la dernière Cène, dans la nuit qui précéda sa passion: "Je vous donne un commandement nouveau: aimez-vous les uns les autres... A ceci tous vous reconnaîtrons pour mes disciples: à cet amour que vous aurez les uns pour les autres" [Jn 13, 34-35]. Telle est bien la marque de notre authenticité, humaine et chrétienne: nous aimer les uns les autres.

Chers enfants et jeunes, Nous vous saluons tous et Nous vous bénissons. Notre consigne est claire: Non à la violence, oui à la paix!

Du Vatican, le 8 décembre 1977.

Paulus PP. VI

à vendre

A VENDRE - SAINT-BONIFACE - Maison idéale pour jeune couple, ou propriété de revenu. Nouvellement décorée. Bien située. Grand lot. Prix raisonnable à $29,900. Pour plus de renseignements composez 233-5357 ou 222-2896.
34-40-JNO

A VENDRE - SAINT-BONIFACE - Bungalow de 2 chambres à coucher. Soubassement fini. Garage double. Lot: 40 x 120. Libre dans un mois. Composer 233-6054.
37-66-38 C

JEUNE HOMME CATHOLIQUE ET CÉLIBATAIRE, âgé de 32 ans, honnête et possédant un bon emploi désire rencontrer jeune fille catholique de langue française qui aime la danse, les réceptions, les divertissements en plein air, etc. But: mariage. Veuillez répondre brièvement (en indiquant votre numéro de téléphone) à: Boîte 46, LA LIBERTÉ, C.P. 96, Saint-Boniface.
35-46-37 C

A LOUER - ST-VITAL - Nouvelles maisons (type "Town, House") de 3 chambres à coucher. Frais de logement: $246. - $318.00. Renseignez-vous au Village Canadien Coop Ltée, 4-730, chemin River. Téléphone: 257-2501.
26-521-JNO

A LOUER - SAINT-BONIFACE - Appartement meublé d'une chambre à coucher. Très propre. Convenable pour personne seule ou couple. Entrée privée. Pas de stationnement. $175.00 par mois. Libre le 1er février. Composer 247-3825 ou 233-3221.
36-53-JNO

A LOUER - Maison motorisée de 20 pieds. Appeler R. Rivard 253-2335.
35-59-JNO

Divers

DAME DE LANGUE FRANÇAISE désire garder des enfants chez elle du lundi au vendredi. Composer 247-7690.
36-58-37C

GARDERIE DE BAMBINS pour enfants de 2 à 5 ans. Pour plus de renseignements, composer 247-8660 le jour, ou 257-5691 le soir. 197, rue Kitson.
32-10- JNO

JE DESIRE GARDIENNE AVEC EXPERIENCE pour prendre soin de 2 enfants chez-moi, 2 ou 3 jours par semaine, dans les environs de Southdale, à partir du 3 janvier 1978. Composer 257-1140.
34-41-37 C

INFORMATION D'EMPLOI - Pour l'Europe, l'Afrique, l'Asie, l'Australie, l'Alaska. Pipeline, homme ou femme, tous les métiers. Ecrire à B.P. 274, Station N., Montréal, Qué. H2X 3M4.
30-12B-39 C

JEUNE FILLE DESIRE partager appartement à Saint-Boniface avec 2 autres compagnes à partir du 1er janvier. Composer 786-0199 le jour, 233-0494 après 5h30.
34-44-JNO



LISEZ



VENTE
ET
SERVICE

Bérard Shell
Saint-Pierre-Jolys
433-7788

le français,
je le parle
par



TÉLÉVISEURS ET FOURS
À MICRO-ONDES
À VENDRE OU À LOUER
Tél.: 233-1863 — 171, rue Marion, Saint-Boniface
Aurèle Dupuis, prop.
CARMAN MOXLEY RENTALS LTD

Assureurs

Ernst, Liddle & Wolfe Ltd.
ASSURANCES - IMMEUBLES - HYPOTHÈQUES
ADMINISTRATIONS DE PROPRIÉTÉS
100, édifice Paris — Téléphone: 943-5408 — Winnipeg 2

Assurances Aurèle Desaulniers
390, boul. Provencher, Tél.: 233-4051
CIS — Pour tout service d'assurances FEU VIE MALADIE — AUTOPAC

233-7760 AUTOPAC 233-7351
MAURICE-E. SABOURIN LTD
195, boul. Provencher, St-Boniface (6), Man.
ASSURANCES DE TOUS GENRES
AGENCE DE VOYAGES
Avions — Bateaux — Tours — Trains

Avocats-Notaires

TEFFAINE, MONNIN & HOGUE
AVOCATS ET NOTAIRES
R.-E. TEFFAINE, C.R., M. MONNIN,
A.-J. HOGUE, L. TEILLET
201-185, boulevard Provencher
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 0G4
Téléphone: 233-1426

MARCOUX, BETOURNAY & GUAY
AVOCATS ET NOTAIRES
L.G. MARCOUX,C.R.
R.L. BÉTOURNAY
R. GUAY
D. LABOSSIÈRE
BERNARD J. RODRIGUE
200-170, rue Marion
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 0T4
(204) 233-8901

LAURENT-J. ROY
Avocat et notaire - Tél.: 956-1060
MONK, GOODWIN & COMPANY
500, Edifice Canada Trust - 232 avenue Portage
WINNIPEG

LAURIER RÉGNIER
AVOCAT et NOTAIRE
304, édifice Avenue
265, avenue Portage
Winnipeg
R3B 2B2
Bureau: tél.: 942-3824

François Avanthay
LL. B.
Avocat et Notaire
25-185, boul. Provencher
Saint-Boniface, Manitoba
Téléphone: 233-5029

Le meilleur poulet frit en ville
Essayez-le
Heures : dimanche et lundi 11h à 21h
mardi à jeudi 11h à 23h
vendredi et samedi 11h à 24h



Fried Chicken.
Mary Brown's
315½, chemin St. Annes, Saint-Vital
Tél.: 257-3686

PETITES ANNONCES

LA LIBERTÉ accepte pour publication des "petites annonces" au tarif de 10 sous du mot (minimum $3.50) pour une première insertion, et 9 sous du mot (minimum $3.) pour la répétition de l'annonce. Ces annonces doivent nous parvenir au plus tard le vendredi avant la date de parution du journal.

Comptables

FOREST GUENETTE CHAPUT
comptables agréés
262, rue Marion
Saint-Boniface, R2H 0T7
Téléphone: 233-8593

Divers

Pelland Catering
Traiteurs: mariages, dîners, réceptions et banquets
161, Provencher, St-Boniface
R2H 0G2
TÉLÉPHONE: 247-3319

MARION RUBBER STAMP
169, rue Marion,
Saint-Boniface
Tél.: 233-2211
Tampons pour tous usages

VENTE ET RÉPARATION
d'appareils éléctriques usagés
(Cuisinière électrique, réfrigérateur, machine à laver, etc).
DUO APPLIANCES
404, Notre-Dame, Winnipeg
Claude Bourgeois, technicien.
tél: 956-1538

Ferblantiers



LAFRENIERE
Sheet Metal Ltd.
Chauffage Ventilation
Climatisation de l'air
401, rue Youville
St-Boniface
R2H 2T4
Téléphone: 233-7946

Air conditonné
Gouttières
Ferblanterie
Ventilation

ROSSIGNON
SHEET METAL & HEATING
491, ch. Ste-Anne
Saint-Vital
R2H 0T1
Tél.: 257-2921
René André 256-3340

Chiropracteurs

Lundi au vendredi 9h à 21h; samedi 9h à 13h.
Rendez-vous — Tél.: 433-7256
CENTRE CHIROPRATIQUE
SAINT-PIERRE-JOLYS
Rue Jolys Est
Saint-Pierre, Manitoba
R0A 1V0
Chiropraticiens:
Roland-E. Bohémier, D.C.
Garry Specht, D.C.

Rendez-vous — Tél.: 233-3060
CENTRE CHIROPRACTIQUE
PROVENCHER
154, boul. Provencher
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 0G3
CHIROPRACTICIENS:
Gilbert-E. Bohémier, D.C.
Wayne A.G. Longstaffe, B.S., D.C.

DR HENRI L. MARÇOUX
chiropracticien
Heures de bureau: 9h a.m. à 12h30 - 1h30 à 5h30 p.m.
Téléphone: 452-9803
226, chemin Saint Mary's
Saint-Boniface, Manitoba

Optométristes

Dr E.M. FINKLEMAN
et
Dr S.A. FINKLEMAN
Optométristes
208, Avenue Building
265, av. Portage
Winnipeg, Tél.: 942-2496
Examen de la vue
et
Lunettes ajustées

Dr. R.J. Lecker, optométriste
Dr. M.N. Lecker, optométriste
Examen de la vue
James Shaen LTD.
2e étage, édifice Hurtig
264, avenue Portage
R3C-0B6
Tél.: 943-6628

Dr. R.J. STANNERS
Optométriste
Examen de la vue
139, boul. Provencher
AU REZ DE-CHAUSSEE
Tél.: 233-3889
R2H 0G2

Transports

PIERRE J. BEAUDRY, Prop.
PUTT'S TRANSFER



85 DES MEURONS
ST-BONIFACE 6, MAN.
Téléphone: 233-6327

Service général de déménagement, messageries, etc.



Rolly's Transfer Co. Ltd.
Gérant:
Rolly Painchaud
Tél.: 256-5869

LE CLUB LA VERENDRYE



614, rue Des Meurons, Saint-Boniface
Téléphone: 233-8997



Steinbach DON'S BAKERY

Chez Don's Bakery, des SPÉCIAUX à UN DOLLAR chaque jeudi.

- **Pain non tranché - 4 pour $1**
- **Petits pains - 3 douz. pour $1.**

LE FOYER CHEZ-NOUS INC.

cherche un(e)

GÉRANT(E)

Fonctions:

Voir à l'administration, faire la comptabilité, maintenir des bonnes relations avec les résidents du foyer.

La direction préférerait une personne bilingue.

Salaire:

$5,500 - $7,000 selon les qualifications.

Entrée en fonction:

immédiatement.

Les offres de services doivent être adressées à:

Le Président
Foyer Chez-Nous Inc.
309, rue Notre-Dame
SAINT-BONIFACE

Pour vos soirées sociales, réunions, banquets, *"beer gardens"*, etc.

Adressez-vous à



Fournisseur d'aliments, bonbons, cigarettes ainsi que d'ustensiles, tasses et assiettes en plastique, serviettes en papier, etc.

MACHINES DISTRIBUTRICES DISPONIBLES

VICTOR'S WHOLESALE LTD

400, rue Marion, Saint-Boniface, Manitoba
TÉL.: 233-1431
Louis et Gilles Marius, propriétaires



Radio-Canada C.K.S.B.

DEMANDE

Un/une recherchiste

Selon les émissions, seconde un réalisateur avec qui le/la candidat(e) choisi(e) devra travailler très étroitement.

$275.00 par semaine au minimum.

Bonne connaissance du milieu. Maîtrise du français parlé et écrit et bonne connaissance de l'anglais. Savoir écrire à la machine. Travaille du lundi au vendredi, en fin de semaine, par exception.

Les intéressés(es) doivent faire parvenir leur candidature et leur curriculum vitae à C.K.S.B. - 607 rue Langevin, Saint-Boniface, avant le 20 janvier 1978.



du 12 au 19 février 78

LE FESTIVAL DU VOYAGEUR

219, boul. Provencher
C.P. 10 Saint-Boniface R2H 3B5
Téléphone: 233-3460

SAVIEZ-VOUS QUE...

Le Festival du Voyageur négocie depuis longtemps avec la ville de Winnpeg dans le but de développer conjointement le parc Whittier, situé sur la rue Saint-Joseph à Saint-Boniface.

Ces négociations ont déjà porté leurs fruits; le parc Whittier sera le siège de toute activité extérieure du Festival 1978, sauf le défilé du Voyageur et les sculptures de glace du boulevard Provencher.

Le parc Whittier offrira à ses visiteurs une gamme impressionnante d'expositions historiques. On y verra la construction actuelle d'un canoë d'écorce, la fabrication de raquettes, un enclos de bisons...Une immense cabine en rondins, appelée à devenir le ''fort Gibraltar'' -musée permanent de la traite des fourrures, sera achevée à temps pour le Festival et abritera une exposition variée d'outils et objets divers de l'ère des voyageurs.

Le parc Whittier saura bien divertir et intéresser toute la famille lors de notre Festival. Nous vous y attendons donc, du 12 au 19 février 1978.

VIANDE DE QUALITÉ...
POUR VOTRE CONGÉLATEUR

LUCIEN CHAPUT

300, avenue Hamel, Saint-Boniface
8h.30 à 5h. p.m., du mardi au vendredi
233-7869

Au service des institutions depuis 1960

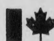
La prôcure générale des institutions inc.

624, avenue Taché, Saint-Boniface
247-8931
Germain Champagne, gérant

PARTIES DE CARTES

Une série de parties de cartes au profit des Guides et des Scouts aura lieu à la salle Dussault de la paroisse des Saints-Martyrs, les 15 et 29 janvier, le 12 février et les 5 et 19 mars 1978.

Le tirage au sort d'un prix de série se tiendra à l'occasion de la dernière partie le 19 mars.



Centre de Main-d'oeuvre du Canada — **Canada Manpower Centre**

170, rue Marion. Tél.: 985-2510

80304 - **Secrétaire.** Salaire: $712.00 à $811.00 par mois. Expérience non requise. Dactylo: 60 à 65 mots-minute. Sténo: 90 à 100 mots-minute. Fonction telles que requises.

80318 - **Boulanger-pâtissier.** Salaire: $4.50 de l'heure. Expérience requise. Emploi permanent.

80314 - **Outilleur-ajusteur.** Salaire: $7.38½ de l'heure. Du lundi au vendredi de 7h30 à 16 heures. Travail consiste à tracer des pièces, effectuer des calculs, interpréter des dessins industriels, ajuster des pièces et des machines, conduire des machines-outils, etc.

80297 - **Comptable.** Salaire annuel: $14,000. Expérience dans le domaine de la fabrication et de l'industrie. On demande un comptable certifié et diplômé. Surveiller des employés de bureau et autres fonctions dans le cadre administratif.

80317 - **Réparateur de pneus.** $4.00 de l'heure. Expérience requise (une année). Doit avoir une voiture. Du lundi au vendredi de 8 heures à 17h30.

---

honor REAL ESTATE

220, ch. St-Mary's, Saint-Vital. Tél.: 284-4911

Maurice Peloquin	[Rés.: 257-5691]
Ron J. Lecuyer	[Rés.: 233-7496]
Gerry Rochon	[Rés.: 257-1182]
Helene Lemoine	[Rés.: 256-3091]
Aurèle (Al) Lemoine	[Rés.: 256-3091]



257-4206

Robert Arnal
Rés.: 253-2217

1060, ch. Ste-Marie, St-Vital

IMMEUBLE - 4 APPARTEMENTS — $39,900

Situé sur l'avenue de la Cathédrale à Saint-Boniface, ce petit immeuble-appartements est très bien entretenu et les appartements se louent très facilement. Revenu mensuel total: $520.00 présentement.

SAINT-PIERRE — $27,900

Cette maison de revenu plus ancienne et très bien entretenue est située au centre du village sur un grand lot. Revenu actuel: $240.00 par mois.

ATTENTION!

Gens de Saint-Pierre-Jolys, d'Otterburne, de Saint-Malo, de Dufrost et des environs.

* * *

Monsieur Claude Bouchard annonce l'ouverture d'une agence d'immeubles à Saint-Pierre-Jolys. Monsieur Bouchard possède plusieurs années d'expérience dans le domaine de la vente de maisons, de fermes et de commerces, et saura vous garantir un service efficace.



CLAUDE BOUCHARD

BOUCHARD REALTY

433-7502

Saint-Pierre-Jolys



Marquis Realty

365, rue Desautels, près Des Meurons, — 233-7963

LA BROQUERIE

Maison pour jeune couple sur rue principale. Lot de 75' x 200'. On demande $14,900. Appelez Louise Fillion au 233-7963 ou 233-9299.

RÉDUCTION FORMIDABLE

RUE HILL — **LOCALITÉ DE CHOIX**

Doit être vendue, propriétaire déménage. 2 chambres à coucher ou plus, salle à manger avec lustre genre chandelier, appareil pour air conditionné, tapis mur à mur dans salon, salle à manger et chambre à coucher principale. Salle de récréation avec plancher de bois franc, bar, chauffrettes et machine à coudre encastrées au sous-sol. Garage. Possession le 31 janvier. Toute offre sérieuse considérée. Appelez Ray Lavigne au 233-7963 ou 253-0546.

AVENUE ARDEN

Comparez ce bungalow de 15 ans, 3 chambres à coucher, devanture en brique, cuisine genre "island" avec poêle et four encastrés, belle salle de récréation avec bar et évier, 2 plomberies complètes, allée de voiture de côté en béton, lot de 60' complètement clôturé. A une distance de marche du "Dakota Shopping Centre"; près des écoles et transports. Appelez Ray Lavigne au 233-7963 ou 253-0546.

MAISON MAGNIFIQUE — **SAINT-VITAL**

Trois chambres à coucher, grande cuisine, salon et salle à manger confortables. Doit être vue pour être appréciée. Appelez Louise Fillion au 233-7963.

IDÉALE POUR FAMILLE

Grande cuisine avec beaucoup d'armoires, sous-sol complet, garage, lot de 50' x 194', dans la région de Saint-Vital. Appelez Mme Forest au 233-7963.

JEUNE COUPLE

SAINT-VITAL — **$25,900**

Lot de 45' x 215', 3 chambres à coucher, sous-sol complet. Jolie maison pour jeune couple. Appelez Mme Forest au 233-7963.

SAINT-VITAL — **RÉNOVÉE**

Trois chambres à coucher, grande cuisine, "planters" en bois naturel. Maison idéale pour jeunes mariés ou couple retiré. Appelez Louise Fillion au 233-7963.

NOUS SOMMES ICI POUR VOUS SERVIR
233-7963, 24 heures par jour



Musique, "Super dance" en français et anglais, pour tous les âges.

TÉLÉPHONEZ

24 heures par jour.

AU: 233-5604

Nous jouons partout au Manitoba

Prix abordables.

AIMÉ ALLAIRE, président.

G.H. WOOD & COMPANY LTD

100, rue King Edward, Winnipeg

- Fournitures de nettoyage
- Equipement
- Distributeurs d'eau
- Insecticides
- Papier pour l'industrie

Bernie Murray - 774-1839 (rés.: 256-3552)

A.E. LEPAGE

MELTON REAL ESTATE LTD.



La Compagnie A.E. Lepage est heureuse d'annoncer que Monsieur René Toupin fait maintenant partie de la section commerciale de l'entreprise, dont l'adresse est

260, avenue St. Mary's
Winnipeg.

Tél. Bureau: 956-2012
Résidence: 669-1558

Nous vous offrons une carrière nouvelle



Gary Hartwell

Le domaine de l'immobilier en est un extrêmement intéressant et payant.

Oldfield, Kirby & Gardner est certainement la maison qui peut le plus vous aider à vous y spécialiser, par son programme de formation qui utilise des méthodes audio-visuelles.

Monsieur Hartwell s'offre à vous présenter à la maison O.K. ans G. et à son équipe, au 28 du boulevard Lakewood. Nous ne serions pas surpris que vous vouliez vous joindre à nous.

Appelez-moi au téléphone:
Rés.: 256-5341
Bur.: 257-3366

Oldfield Kirby & Gardner



Succursale de Winnipeg est, 28, Lakewood Saint-Boniface

Intégrité et service, depuis 1881

McKAGUE SIGMAR REALTY

Centre Southdale — 256-4356



SAINT-BONIFACE - $35,500 2 chambres à coucher - Complètement rénovée - Bonne localité. Léo Grouette 257-2363

DESIREZ CONTRUIRE VOTRE MAISON DE RÊVE? Lots de choix disponibles à partir de $10,600 en montant. Pour plus de renseignements appelez Roland 247-6050.

SAINT-BONIFACE - Maison de 2 chambres à coucher complètement rénovée pour $26,900 seulement. Pour plus de renseignements appelez Roland 247-6050.

NOUVELLE - Maison de 5 mois, 2 chambres à coucher, sur ½ acre de terrain pour seulement $34,900. Appelez Roland 247-6050.

OTTERBURNE - Aimeriez-vous vous retirer dans un petit village confortable? Bungalow de 3 chambres à coucher, cuisine moderne, soubassement complet. Grand lot sur rivière Aux Rats. Appelez Paul Godin, rés. 247-5497; bur. 256-4356.

SAINTE-ANNE - Belle grande maison résidentielle au centre du village, sur lot de rivière. 3 chambres à coucher, salon, salle à manger et cuisine "Island". Appelez Noël Bérard 257-5456 ou 256-4356.

ILE-DES-CHENES - Lots résidentiels au centre du village. Prix très raisonnable. Appelez Noël Bérard 257-5456 ou 256-4356.

SAINT-VITAL - Maisons de 3 ou 4 chambres à coucher, soubassement à la grandeur. Garage double isolé, patio avec toit. Lot de 50 x 100. Appelez Noël Bérard 257-5456 ou 256-4356.

NOUVEAU "LISTING" - 46 BARRINGTON - 2 chambres à coucher - cuisine moderne - garage - $37,500 seulement. Léo Grouette 257-2363.

SAINT-BONIFACE $31,900 Bungalow de 2 chambres à coucher. Fenêtres toute saison. Chambre supplémentaire et salle de récréation au sous-sol. Bien entretenu. Bon garage isolé. Pour visiter appelez Robert Fillion 257-2753 ou 256-4356.

LOT POUR CONSTRUCTION - Bon choix. A différents endroits - à 15 minutes de la ville - 2 acres, 5 acres et 30 acres - au prix de $12,500 à $38,900. Appelez Renel 256-4356, ou 943-8889 code 280 et laisser le message.

NOUVELLES MAISONS A ILE-DES-CHENES - Construction extérieure 2 x6, isolation R 20 dans les murs, R 30 au plafond, chauffage électrique, soubassement complet, grand lot. Prix variant de $46,900 à $72,900. Renel 256-4356, ou 943-8889 code 280 et laisser le message.

LORETTE $49,900 - 2.7 acres - Bungalow de 2 ans. Cuisine "Island". En parfait état. Le propriétaire doit vendre immédiatement. Appelez Renel 256-4356, ou 943-8889 code 280 et laisser le message.

Magnifique maison de 3 chambres à coucher donnant sur la rivière. Garage attenant. $53,900.00 seulement. Appelez Roland 247-6050 ou Paul 247-5497.

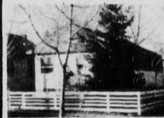
SAINT-BONIFACE - Petit bungalow d'environ 800 pieds carrés sur lot de 50 x 100. Offre raisonnable acceptée. Appelez Noël Bérard 257-5456 ou 256-4356.

SAINT-VITAL - Lot vacant - 45 x 110. $13,900 seulement. Léo Grouette 257-2363.

NOUVEAU SUR LE MARCHE - Achetez maintenant et évitez la hausse des prix du printemps. Grand S. x S. - 3 chambres à coucher - salon et cuisine avec dinette. Très propre. Doit être vendu. Pour visiter appelez Mme Roy 247-9254, ou McKague Sigmar 256-4356.

METRO AGENCIES LTD

294, rue Marion, St-Boniface, tél.: 233-0182
Nap et Bernice Gagnon - Rés.: 233-3510
Ron Gagnon - Rés.: 233-8498



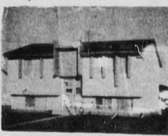
$42,500
NORWOOD - Bungalow de 2 chambres à coucher avec 2 salles de bains. Salle de récréation et chambre supplémentaire au soubassement. Garage. *Situé sur un beau lot de 50 pieds.*



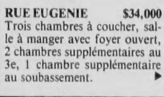
$52,000
PARC WINDSOR - JOLI "split-level" de 3 chambres à coucher, cuisine avec "dinette". Salle de récréation avec foyer électrique, chambre supplémentaire et salle de toilette de 2 morceaux *au soubassement. En très bon état. Hypothèque à 6 3 4%.*



$49,900
NORWOOD - 50 Hemlock - 1½ étage, 4 chambres à coucher. Salle de récréation et chambre supplémentaire au soubassement. Garage. Endroit très tranquille.



$64,500
SOUTHDALE - Beau "bi-level" de 5 ans. 4 chambres à coucher, salle à manger, 2 salles de bains, salle de récréation. Garage. Très propre.



RUE EUGENIE $34,000
Trois chambres à coucher, salle à manger avec foyer ouvert, 2 chambres supplémentaires au 3e, 1 chambre supplémentaire au soubassement. ▶





BUS.: 233-1999

168 MARION STREET
WINNIPEG, MANITOBA R2H 0T4

CONFORT DE LA CAMPAGNE À SEULEMENT QUELQUES MINUTES AU SUD DE WINNIPEG

Nouveau bungalow de 3 chambres à coucher construit sur commande. Comprend 2 salles de bains, armoires en chêne, garnitures en acajou et fini "milron", salle à manger en forme de L et beaucoup d'autres commodités. Réfrigérateur, poêle, tapis (choix de couleurs) inclus. Appelez Gerry Carrière au 233-1999 ou 253-2217.

PARC WINDSOR
ON DEMANDE QUELQUE $30,000
ADJACENT

Bungalow de 2 chambres à coucher complètement rénové y compris nouveau stuc, cèdre naturel, "dry-wall" et tapis mur à mur. Près des écoles et autobus. Appelez Gerry Carrière au 233-1999 ou 452-2587.

PLAFONDS EN OGIVES
POÊLE ET FOUR ENCASTRÉS
GARAGE CHAUFFÉ ATTENANT

Pour une demeure spacieuse confortable, plus de 2,000 pieds carrés. Salle de jeux et salle de récréation combinées, air central. Située sur grand lot à Saint-Vital. Appelez Gerry Carrière au 233-1999 ou 253-2217.

240 DES MEURONS $47,000 OU OFFRES

Petit immeuble-appartements avec revenu de $560.00 par mois. Bâtiment très solide. Bon système de chauffage à gaz. Bon système d'avertisseur d'incendie. Appelez Gilles Cop au 233-1999 ou 233-0067.

790 TACHÉ $12,900

Lot de 33' x 110'. Appelez Gilles Cop au 233-1999 ou 233-0067.

201 BERRY $22,900

Bonne petite maison de 2 chambres à coucher très bien redécorée. 5% ou $1,125.00 comptant. Très beau lot avec arbres, et garage pour une voiture. Appelez Gilles Cop au 233-1999 ou 233-0067.

Nous avons des acheteurs pour des fermes. Nos clients payeront un bon prix. Si vous désirez vendre votre ferme, appelez Gilles Cop au 233-1999 ou 233-0067.



DANIS REALTY LTD. Tél.: 257-2570

125, chemin Sainte-Anne, Saint-Vital R2M 2Z1

À LOUER- Bungalow très propre, 2 ch. à coucher, 249 Des Meurons, pour $290.00 par mois. Appelez Mme Danis, rés.: 253-2102, ou Danis Realty 257-2570.

SAINTE-ANNE - MAN. - Un des plus beaux bungalows du village sur lot de rivière 70 x 273. Prix: $49,900. Appelez Claude Fréchette, rés.: 257-3962, ou Danis Realty 257-2570.

RUE HORACE - Maison rénovée, 2 ch. à coucher - salle à manger - dans le district de l'école du Précieux-Sang - Salle de jeux à la cave - garage. Prix: $38,900. S.V.P. appelez Claude Fréchette, rés.: 257-3962, ou Danis Realty 257-2570.

MAISON IMMACULÉE

RUE HILL - Jolie maison, 1½ étage - 4 ch. à coucher - cave complètement finie - Logis au sous-sol présentement loué à $125.00 par mois - Garage, etc. Prix: $49,900. S.V.P. appelez Yvette Pelletier, rés.: 233-9207, ou Danis Realty 257-2570.

RITCHOT - À SAINT-BONIFACE - Belle grande maison rénovée - 3 ch. à coucher - salle de récréation unique au deuxième. On demande $49,900 - S.V.P. appelez Claude Fréchette, rés.: 257-3962, Myrna Hill, rés.: 257-1695, ou Danis Realty 257-2570.

NORWOOD - Bungalow très mignon, 2 ch. à coucher - près du Précieux-Sang. Poêle et réfrigérateur. Appelez Mme Danis, rés.: 253-2102, ou Danis Realty 257-2570.

À LOUER - BÂTIMENT COMMERCIAL - Possession immédiate. 1,700 pieds carrés - 123, ch. Sainte-Anne. Applez Aline-R. Danis, rés.: 253-2102, ou Danis Realty 257-2570.

CARRIÈRE

Je vous invite personnellement à vous joindre à nous.

Chez Danis Realty, vous pouvez être assuré de toute notre aide. Non seulement nous offrons un programme de formation aux personnes qui n'ont pas d'expérience dans le domaine de l'immeuble, mais nous payons des commissions de 60% à 75%. Nous garantissons une assistance supplémentaire pour financement, etc.

Chez Danis Realty, vous êtes les bienvenus. Visitez nos nouveaux bureaux et rendez-vous compte des services que nous offrons à nos représentants et à nos clients. On vous attend...



Aline R. Danis
Rés.: 253-2102
Bur.: 257-2570

DANIS REALTY

José Azure



José Azure était un jeune homme bien connu et estimé des traiteurs du nord-ouest. Il était honnête et d'une grande probité. D'un travail acharné il s'était fait toute une clientèle parmi les traiteurs dont les postes longeaient l'Assiniboine et, plus au sud-ouest, en passant par la Montagne de Bois jusqu'à la Rivière des Français. N'ayant qu'une vingtaine d'années, il possédait déjà une brigade de dix charrettes et avait un employé du nom de Jean Malboeuf. Plus tard, ce dernier devait assister à tout un drame qui devait complètement changer la vie de José, ... même l'exiler de son pays!... tout ça à cause de son extrême timidité!

José était timide, non pas avec les chasseurs ou les traiteurs, mais avec les filles. Il était doué d'une force herculéenne et n'avait pas froid aux yeux, mais quand une fille lui adressait la parole, il rougissait! Le visage lui devenait rouge comme un pembina mûr. Il lui semblait qu'il avait le visage en feu! Il ne pouvait répondre; il balbutiait. Quand il savait qu'en passant à un certain endroit il rencontrerait une jeune fille de sa connaissance, il faisait un détour pour l'éviter. Il admettait qu'il aimait les filles, mais il n'avait aucun contrôle de sa timidité ou de sa gêne. Chose incroyable pour ceux qui le connaissaient; il était fiancé à la plus belle fille de la Baie Saint-Paul, Martine Brindamour.

José était devenu orphelin de bonne heure. Ses parents avaient péri dans un feu de prairie. Lui, José devait sa vie à ses parents qui l'avait couvert de leur corps! Le lendemain un groupe de chasseurs passant près de l'endroit, virent une charrette brûlée. Un peu plus loin, ils virent la carcasse d'un boeuf, et dans un trou où la terre était humide, ils trouvèrent les corps d'un homme et d'une femme terriblement brûlés. L'homme était mort et la femme mourante. Sous le corps de la mère ils trouvèrent un enfant d'à peu près trois ans. En le couvrant de leur corps, ses parents lui avaient sauvé la vie. Les chasseurs chargèrent le corps du père dans une charrette et la mère qui était à l'agonie fut mise dans une autre charrette et avec le bébé on prit le bord de la Baie Saint-Paul. Les chasseurs avaient reconnu les parents. C'était Alexandre Azure et sa femme Marguerite Houle. Le bébé était José. Les grands-parents Azure demeuraient à la Baie Saint-Paul. La mère rendit le dernier soupir avant d'arriver. Ils furent inhumés dans le cimetière de la Baie.

José fut élevé par ses grands-parents. Etant voisin des Brindamour, il connaissait bien Martine. Même avec elle il se sentait gêné, peut-être un peu moins qu'avec les autres filles, mais il était gêné! José avait à peu près sept quand sa grand-mère mourut, emportée par une épidémie de fièvre typhoïde. Il demeura seul avec grand-père. Ils s'aiment bien tout deux, lui et le vieillard, son mouchum (Cri pour grand-père) comme il l'appelait. Le vieux était un ancien voyageur de la Compagnie du Nord-Ouest. Souvent il racontait ses grands voyages en canot d'écorce du fond de l'Athabaska à la tête des grands lacs, les chutes, les rapides, les portages et José émerveillé, dans son imagination voyait le Grand Portage, Michillimakinac, la Rivière La Pluie et le Lac des Bois. Le vieux avait même passé une année sur le Missouri. Il avait vu la Belle Rivière, l'Ohio, et au Wyoming il avait navigué les "dalles de mort!" Il égrainait toute une file de noms de tribus indiennes. Il avait même voyagé sur la partie nord du Mississipi. Il connaissait la Montagne Qui Trempe à l'Eau, La Prairie du Chien, les Savannes, Dubuque... Pour José, son grand-père était un héro! Et des fois le vieux parlait du Bas Canada où il était né, de ses parents qu'il n'avait revu depuis l'âge de vingt ans, soixante ans au nord-ouest! Et José était certain qu'il avait vu une larme glisser sur la joue ridée de son grand-père! Sa Kokoume (Cri pour grand-mère), née d'un père Canadien et d'une mère Assiniboine, elle aussi avant sa mort lui avait conté des histoires, mais les siennes étaient différentes de celles de son grand-père. C'était surtout la course au bison. Elle avait été souvent avec ses parents. Toute la famille y participait; la mère et les enfants taillaient la chair des bisons en minces lanières qu'ils faisaient sécher, et ensuite cette viande séchée était pilée pour en faire du pemmican.

José ne manquait jamais les classes. Son grand-père était sévère pour ça, "Pas d'école buissonière!" Il voyait Martine tous les jours, et des fois ils marchaient ensemble pour aller ou revenir de l'école. Mais José prenait bien garde de ne pas marcher trop souvent avec elle. Il avait peur que ses amis le fasse "étriver". José avait quinze ans quand son grand-père lui permit d'abondonner l'école. Ses compagnons avaient tous quitté l'école, comme c'était l'habitude à l'époque, à l'âge de quatorze ans. Mais le grand-père voulait que José fasse au moins un an de plus, donc José qui était intelligent et aimait la lecture, en avait profité. Cette même année il s'était effectué un profond changement dans José. Il était tombé en amour avec Martine, mais il souffrait encore de timidité! Comment résister à l'amour? Martine était si jolie! C'était une brunnette aux grands yeux noirs, encadrés de longs cils, et ses tresses soyeuses d'un noir de geai. En classe elle n'avait qu'à lui jetter un regard et immédiatement José se sentait les jambes lui devenir molles, la gorge lui séchait, il devenait muet,... ne voyant plus clair il s'enfargeait dans ses pieds! C'était sérieux!

Cette été-là, le grand-père mourut. José hérita de la maison et de la terre, un lot de rivière trois chaines de large et quatre milles de long. L'année auparavant le grand-père avait fait des arrangement avec un Monsieur Jean-Louis Légaré, traiteur du sud de la Saskatchewan qui était en société avec George Fisher qui quelques années auparavant avait eu un poste de traite à Saint-François-Xavier ouest, à mi-chemin entre la Baie Saint-Paul et Saint-François-Xavier. Les arrangements que le grand-père avait fait, étaient que José devienne l'apprenti de Légaré. A l'époque, la traite des fourrures, surtout le commerce des robes de bison payait. José fit ses adieux aux Brindamours, fit semblant de ne pas voir Martine qu'il trouvait plus belle que jamais!

Le père Brindamour était chargé du soin des bâtiments et de la terre de José qui devait être parti pour au moins trois ans. José aimait le commerce des fourrures et les voyages avec Légaré, la Montagne de Bois, la Lac la Vieille, la Butte du Cheval Caille, la Butte du Vermillon, Hart-Rouge, les Buttes de Sables, la Maison de Terre, la Coulée Chapelle.

Pendant trois ans avec Jean-Louis, il visita tous les encampements des chasseurs Métis. Le soir, la journée finie, couché sur la prairie, il regardait le firmament scintillant couvert d'étoiles et il pensait à Martine... peut-être qu'en ce moment elle regardait les étoiles elle aussi? Il lui semblait que le firmament étoilé leur appartenait à tous deux, Martine et lui!

Les trois ans d'apprentissage terminés, Légaré, qui était bien satisfait de José qui avait maintenant dix-huit ans, lui donna à choisir entre être commis pour lui, ou être en charge de la brigade qui le printemps et l'automne transportait les fourrures à la Fourche (Winnipeg). José opta pour la dernière. Il aimait les voyages. Pour lui, la vie d'un commis pris derrière un comptoir ne lui disait pas grand chose. En plus il aurait une chance de voir Martine! Il la vit quand ils passèrent à la Baie Saint-Paul, et Légaré y passa une journée disant à José que, "C'était pour reposer les cheveaux." José qui savait que ce n'était pas nécessaire lui en fut reconnaissant. La veille du départ, José et Légaré furent invités à souper chez les Brindamour et ceux-ci arrangèrent les choses si bien, et aussi avec l'aide de Légaré, que José et Martine étaient fiancés à la fin de la veillée. Légaré dans deux ans venderait sa brigade, charrettes et cheveaux, à José qui alors aurait vingt ans. Le lendemain matin ils partirent, et José avait embrassé Martine pour la première fois. Il était devenu rouge jusqu'aux oreilles qui lui semblaient être en feu! Mais il était joyeux. Il lui semblait qu'il n'avait jamais été si heureux. Il lui semblait qu'il ne portait pas à terre! Et pour embarquer sur son cheval, un petit cayouche, il fit un tel saut qu'il passa par dessus et tomba à "plein ventre" par terre de l'autre côté! Légaré avec un sourire, lui dit, "C'est beau d'être en amour!"

Deux ans après, très tard à l'automne, José et la brigade arrivaient à la Baie Saint-Paul. C'était son premier voyage à la Fourche depuis le jour de ses fiançailles à Martine. La raison était que le prix des robes de bison avait été beaucoup plus élevé en territoire américain, alors les traiteurs avaient envoyé leurs robes de bison au Fort Buford, mais l'automne de 1878 les prix étaient meilleurs à la Fourche.

La brigade arriva à la Baie Saint-Paul un peu avant cinq heures de l'après-midi. José monta son camp tout près de chez Brindamour. Martine arriva à la course et José était tellement gêné, qu'il avait de la difficulté à répondre aux questions de Martine! Elle lui dit, "Tu vas venir coucher chez nous. Nous avons un bon lit tout prêt pour toi." José refusait, "Tu sais Martine que nous sommes partis de la Rivière des Français depuis un mois. La température était trop froide pour se baigner et mon linge est imprégné de la fumée des feux de camp, et dans la Montagne Sale nous avons passé dans un brûlé qui nous a pris une journée pour le traverser. La cendre fine et très noire montait dans les airs comme un nuage!" Martine ne voulait rien entendre, 'Tu vas venir José. Tu vas prendre un bon souper, ensuite tu fumeras une pipe et tu te coucheras de bonne heure; mais quand tu seras rendu en haut, le père va monter prendre ton linge et tout à l'heure en arrivant à la maison on va mettre de l'eau douce chauffer. Je vais laver ton linge et demain matin il sera tout prêt." Martine l'emporta. Elle avait préparé un repas de fête, et José, tout émerveillé, dû avouer qu'il "n'avait pas pris un repas comme ça depuis longtemps." Mieux que ça, qu'il "n'avait si bien mangé de sa vie!" Après avoir fumé une pipe en causant avec ses futurs beaux-parents et admiré la vitesse et la dextérité avec laquelle Martine faisait son ouvrage, José monta en haut au dessus de la cuisine, le 'haut côté'. José enleva tout son linge et le mit par terre à la tête de l'escalier. Il était si fatigué, et son lit sentait si bon! Les draps étaient frais, et il s'endormit presqu'aussitôt. Il s'éveilla au bout de trois heures de sommeil. I entendait le murmure des voix en bas... il entendit son nom, alors il commença à se demander ce que ses futurs beau-parents pensaient de lui. Il se leva sans bruit et à quatre pattes il rampa vers l'endroit d'où venaient les voix. A des endroits il y avait presqu'un pouce entre les planches. Il pouvait voir les Brindamour. Le père faisait des clisses pour allumer le poêle le lendemain matin, la mère tricotait et la belle Martine repassait le linge de José, qu'on avait lavé et qui était déjà sec. Pour mieux voir, il avança un peu, et malheur!! Il passa à travers du plancher, tombant dans le milieu de la place. D'un bond il fut debout et se sauva dehors. Il courut à son campement.

Jean Malboeuf, qui était éveillé le vit arriver 'tout nu" comme il contait plus tard, mais Jean fit semblant de dormir, prétendant n'avoir rien vu. José se coucha recouvert d'une robe de bison. Le lendemain matin, de bonne heure il éveilla Malboeuf qui lui prêta une culotte et une chemise. "Nous allons déjeuner froid et on va partir!" Mais Martine arriva avec son linge et lui dit de venir déjeuner, mais José refusa. Il lui dit, "Tout est fini Martine. Oublie-moi!" Mais elle toute en larmes lui dit, "Ce n'était pas ta faute si le plancher n'était pas cloué à l'endroit où tu es tombé." Mais José ne voulait rien comprendre. Il dit tout simplement, "C'est de ma faute, je n'avais pas de raison d'aller écouter ce que vous disiez!" et ils attelèrent et partirent.

Rendu à la Fouche après avoir disposé des peaux de bison, José vendit sa brigade à Jean Malboeuf, et il partit pour l'Oregon, la Vallée la Willamette.

En retournant à l'ouest Jean Malboeur arrêta à la Baie Saint-Paul pour voir les Brindamour. Martine avait pleuré, mais elle dit, "Il va revenir et je l'attendrai!"

José revint sept ans plus tard en 1885. Il était encore gêné, mais pas de la même manière. Il avait perdu sa timidité, mais il avait honte de lui-même, honte de ce qu'il avait fait à Martine. Tant qu'à Martine elle avait eu soin du terrain de José en plus de celui de ses parents. Ils étaient morts tous les deux. Quand après les innondations de 1881 et 1882, la majorité des gens, leur curé en tête (l'Abbé Cyrille Saint-Pierre) quittèrent la Baie Saint-Paul pour le Dakota Nord, Martine ne voulut pas laisser! Elle attendait José Azure.

Personne n'était présent quand ils se rencontrèrent, mais trois semaines après l'arrivée de José, leur mariage était célébré en l'église de Saint-Eustache.